60¢

LA LIBERTÉ

Volume 76 n° 30 Saint-Boniface, du 20 au 26 octobre 1989

Spécial Semaine de la PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de l'économie canadienne. À l'occasion de la semaine consacrée aux PME, on vous invite à rencontrer Norbert et Robert Touchette, deux jeunes entrepreneurs à succès.
Pages 24, 25, 26 et 27..

La Caisse de Saint-Norbert en vente

60 000$ de bénéfices en 1988. Une proposition de vente pour 1$ à la Hy-Line Credit Union en 1989. La Caisse populaire de Saint-Boniface se sent un peu exclue.
Lire page 3.

La nouvelle saison du CCFM

Alors qu'une nouvelle saison très jazz s'annonce, la directrice Maria Chaput nous explique la politique du Centre culturel.
Lire page 18.

Raymond Bisson, président ?

Georges Forest se retire, laissant la voie libre au directeur général adjoint de Norwood. Lire les raisons de ce retrait **page 14.**

Citation de la semaine :

«Ça met devant les gens un prêtre qui a un peu plus de relief, dont on attend plus de densité.»

Avec ses confrères Henri Perron et Roland Bélanger, Albert Fréchette peut se prévaloir désormais du titre de prélat d'honneur. Un retour aux coutumes d'avant Vatican II ou une mise en évidence de la nouvelle évangélisation ? **Lire page 23.**

Élections 1989

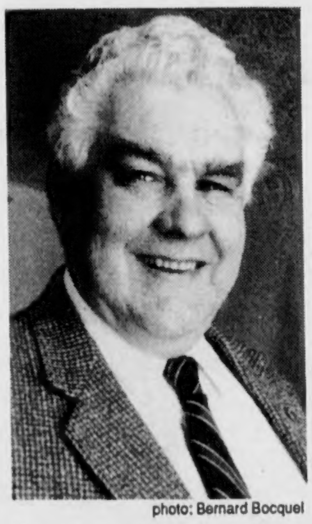


photo: Bernard Bocquel

Élections dans Saint-Boniface. Le conseiller Guy Savoie...

5 municipales à la loupe:

Les enjeux scolaires:

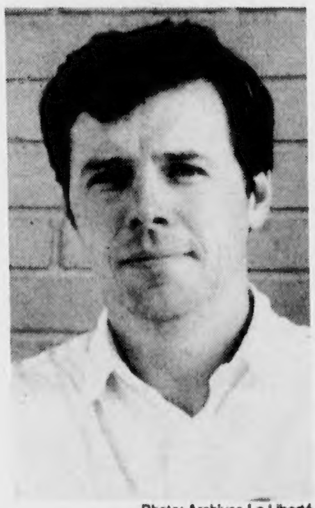


Photo: Archives La Liberté.

... contre Greg Selinger, le candidat de WIN.

La fête à Riel

Le monument à la mémoire de Louis Riel sera dévoilé dimanche 22 octobre à 14h devant le Musée de Saint-Boniface.

Cette inauguration mettra un point final aux projets entrepris par le Comité centenaire Louis Riel, qui avait été formé en 1983 pour préparer le centenaire de la mort de Louis Riel en 1985.

C'est pour des raisons d'argent que les membres du Comité ont dû attendre 4 années supplémentaires avant que leur dernier grand projet voit le jour.

Un monument en bronze à la mémoire du Père du Manitoba aurait pu coûter facilement 200 000$. Un prof de sculpture à Saskatoon, Bill Epp, a accepté de couler l'oeuvre de Réal Bérard pour...12 000$.

En tout, le monument coûtera 35 000$. Il manque encore 5 000$. Mais le président du Comité centenaire, Aurèle Désaulniers, n'est pas inquiet: «Ceux qui voudront donner quelque chose pourront le faire le 22 octobre».



photo: Bernard Bocquel

Aurèle Désaulniers, président du Comité centenaire Louis Riel. «Un monument réel de Riel, c'était bien important».

Peut-être que le choix symbolique de la date du dévoilement déliera quelques bourses: Louis Riel est né un 22 octobre. «On a choisi cette date parce qu'on veut que l'inauguration soit une grande fête populaire», souligne Aurèle Désaulniers.

Après la messe à la Cathédrale à 12h30 et le dévoilement, la fête foraine commencera dès 15h. En soirée, un banquet pour 500 personnes sera clôturé en chansons par l'Alliance Chorale.

«On a tout mis en oeuvre pour que l'inauguration du monument soit une fête remarquable dont les gens vont se rappeler», assure Aurèle Désaulniers.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Carolyn Duhamel dans Saint-Boniface, page 11.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Au Manitoba

Élire le successeur de Jos Guay?

L'année prochaine, le sénateur Jos Guay fêtera ses 75 ans et atteindra la limite d'âge pour siéger au Sénat. Après l'élection d'un «sénateur» en Alberta, Gary Filmon songe ouvertement à la possibilité de tenir une élection plutôt que de soumettre plusieurs noms au Premier ministre du Canada, conformément à la procédure constitutionnelle prévue.

Gary Filmon tient à l'idée d'un Sénat triple-E (élu, efficace et égal nombre égal de sénateurs pour chaque province).

Les hôteliers veulent boire le dimanche

Environ la moitié des 300 hôteliers manitobains pourraient connaître de sérieuses difficultés financières si la province ne leur donne pas le droit de servir de l'alcool le dimanche. C'est la conclusion d'une étude conduite par l'Association des hôteliers du Manitoba. Durant les 18 derniers mois, 25 hôtels ruraux ont fermé.

Au Canada

Les automobilistes mieux contrôlés

Toutes les provinces font maintenant partie du réseau national d'échanges d'informations sur les automobilistes et leur voiture. Une façon pour les provinces d'éviter des erreurs dans les émissions de permis de conduire. Coût du réseau: 2 millions, dont les trois quarts payés par le fédéral. Part du Manitoba: 50 000$. Coût opérationnel annuel pour la province: 26 000$.

Ottawa s'attaque aux déchets toxiques

Pour pousser les provinces à nettoyer environ 1 000 dépotoirs de produits toxiques, Ottawa a décidé d'offrir 100 millions sur les 5 prochaines années. Le fédéral payera 40% des coûts de nettoyage des dépotoirs abandonnés (5% du total). Mais les provinces n'auront l'argent que si elles obligent les propriétaires de dépotoirs privés à dépolluer. L'industrie privée devra dépenser entre 3 et 5 milliards pour un nettoyage complet.

Et ailleurs

URSS: la révolution continue

L'Union soviétique va rendre possible un début de propriété privée de la terre et des moyens de production. Les députés soviétiques étudient un projet de loi qui permettra à des individus de posséder des usines et qui autorisera les fermiers à donner à leurs enfants les terres «louées». La précision «louée» est importante car la législation stipule que toutes les terres appartiennent à l'État.

B.B.

La vente de la Caisse de Saint-Norbert

Saint-Boniface dirait oui à une 4e succursale

La Caisse populaire de Saint-Norbert Credit Union est à vendre pour un dollar à la Hy-Line Credit Union. Une décision qui n'est pas du goût de tous ses membres.

Le conseil d'administration de la Caisse de Saint-Norbert a pris sa décision à la mi-septembre et a convoqué ses quelque 1 170 membres, dont la moitié sont francophones, à une assemblée spéciale (mardi 24 octobre à 20h au Centre communautaire de Saint-Norbert).

Pourquoi vendre la Caisse? «Personne n'est venu me l'expliquer ou me parler de vente à l'assemblée annuelle au mois de mars 89», lance Roger Dubois, un des membres qui s'oppose à la vente de la Caisse à la Hy-Line Credit Union. «On entend dire que c'est une question de viabilité à moyen et à long terme».

La question des services

La Caisse de Saint-Norbert pèse environ 5 millions de dollars et a généré en 1988 presque 60 000$ de profits (46 000$ en 87). Le but de la vente est d'assurer plus de services aux membres, en se joignant à une caisse avec un actif de 70 millions.

Seulement voilà: il reste la question des services en français. Pour Raymond Lafond, le directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface, il ne fait guère de doute que «le français disparaîtra à long terme». Raymond Lafond espère bien pouvoir prendre la parole à la réunion spéciale pour faire valoir les avantages de sa Caisse (90 millions d'actif, 7 500 membres actifs, 10% d'anglophones).



Photo: Archives La Liberté.

Raymond Lafond, directeur général de la Caisse de Saint-Boniface. «Ce n'est pas une guerre contre Hy-Line Credit Union. Aux gens de décider».

«Évidemment, la décision revient aux gens de Saint-Norbert. A eux de choisir quelle caisse les desservirait le mieux. En tout cas, Saint-Boniface est prêt à les acueillir à bras ouverts et à mettre le paquet au niveau des services».

Raymond Lafond n'a appris que très récemment le projet de vente de la caisse de Saint-Norbert. Pourquoi? «Il y a une dimension historique. Dans les années 60, Saint-Norbert s'est joint aux Credit Unions. Nous n'avons donc pas vraiment de contact avec eux».

La Caisse de Saint-Norbert a cependant généralement été dirigée par des francophones. L'actuel président est Roger Vermette. Le gérant est Fernand Rémillard.

Bernard BOCQUEL

Journée Louis Riel

22 octobre 1989



création de l'artiste manitobain Réal Bérard

Le Père du Manitoba est né le 22 octobre 1844.

Symboliquement, le monument à sa mémoire sera inauguré à Saint-Boniface le dimanche 22 octobre 1989.

En après-midi:

12h30: Messe à la Cathédrale

14h00: Dévoilement du monument (près du Musée de Saint-Boniface), discours et remerciements

15h00: Début de la fête foraine. Programme très varié

En soirée:

Banquet, pour clôturer l'inauguration, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, 768, rue Taché.

17h30: Apéritif

18h30: Banquet

21h00: Concert

Coût du billet: 12.50$.

Billets en vente jusqu'au vendredi 20 octobre jusqu'à 21h au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Téléphone: 233-8972.

Une trousse d'information sur l'avenir de La Liberté

La SFM met à la disposition du public des trousses d'information sur le dossier Presse-Ouest et l'avenir de La Liberté.

Le 12 octobre, le comité conjoint Presse-Ouest/SFM (1) a rendu publique sa proposition suite à la décision de l'assemblée générale du 28 novembre 1987 de rompre les liens de propriété entre la SFM et Presse-Ouest.

Le comité suggère que La Liberté soit vendue d'ici le 30 avril 1990, et que le mandataire de la communauté, la SFM, garde un droit de regard sur le journal et un droit de rachat au cas où les nouveaux propriétaires ne respecteraient pas leur mandat de produire un hedomadaire provincial exclusivement en français pour les Franco-Manitobains.

Le public devra se prononcer sur cette proposition le 3 novembre prochain, premier jour de l'assemblée annuelle de la SFM. S'il donne son feu vert, une commission spéciale de 5 membres, dont deux élus par cette même assemblée, sera mise sur pied.

Décision de la SFM

Son rôle sera d'étudier les propositions d'achat soumises et, le cas échéant, de recommander une ou plusieurs ou aucune de ces propositions au conseil d'administration de la SFM élu le 4 novembre, qui prendra donc la décision finale.

Pour se procurer la trousse d'information, on peut passer à la SFM (383, boulevard Provencher) ou téléphoner à Lorraine Dumont au 233-4915.

Laurent GIMENEZ

(1) Le comité conjoint est composé de Denis Clément, Léonard Robidoux, Ibrahima Diallo et Marc-Yvan Hébert pour la SFM; Fernand Vermette, Amanda Desharnais, Donald Smith et Denise Pambrun pour Presse-Ouest.

50e anniversaire

En l'honneur du 50e anniversaire de mariage de

Edouard et Rose-Marie Dubois

il y aura une réception **le dimanche 29 octobre**, de 14h à 16h30, au Foyer Valade, 450, chemin River.

Les parents et amis des jubilaires sont invités à venir les saluer et à fêter cet heureux événement.

Counselling en français: Un choix clair pour la province

Pour une deuxième fois la semaine dernière, Charlotte Oleson, ministre des Services communautaires, a dit non au counselling professionnel en français donné par le Service de conseillers de Gilles Beaudry. Un non qui pourrait entraîner la fin du Service d'ici quelques petites semaines.

Le fondateur du Service de conseillers avait frappé à la porte de la ministre dès mars 89 avec une demande d'aide de 86 000$ pour boucler l'exercice financier qui se terminera en mai 90. En septembre, Charlotte Oleson avait dit en substance: «Pas d'argent cette année, revenez l'an prochain».

Après une nouvelle tentative pour expliquer que le Service de conseillers remplissait une fonction importante dans la communauté francophone, la ministre a décidé d'affiner son refus: «Pas d'argent, parce que vous dédoublez des services offerts par des agences comme le Child and Family Services of Eastern Manitoba».

Manque de chance, le directeur général de cette agence, David Waters, assure qu'il ne pourrait pas répondre aux demandes des clients de Gilles Beaudry. David Waters va même plus loin: il précise à Charlotte Oleson qu'à son avis, les services dispensés par l'équipe de thérapeutes de Gilles Beaudry sont d'excellente qualité.

Du côté du Service de conseillers, un certain optimisme prévaut encore. Et c'est vrai qu'il existe au moins un argument massue: le gros bon sens politique. A un moment où le gouvernement manitobain (paraît-il....) cherche à assurer de meilleurs services en français, comment Gary Filmon pourrait-il dire non à un service unique?

Et que personne ne voit là une sinistre tentative de chantage nécessitant du premier ministre du Manitoba de recourir à un vulgaire expédient politique. Conscient du piège, Gilles Beaudry avait bien tenu à le préciser à la Liberté fin septembre, lorsque l'affaire avait éclaté publiquement:

ÉDITORIAL

«Nous n'avons pas menacé Madame la ministre. Nous avons demandé 86 000$ pour les coûts de fonctionnement. Ensuite, nous avons suggéré une évaluation pour que la province puisse décider si ça vaut la peine de nous subventionner. Car c'est clair: sans l'aide du gouvernement, nous ne pouvons plus exister de la même manière».

Tout est dans cette dernière phrase: le Service de conseillers peut continuer d'exister, mais autrement. Il suffit d'exiger des clients 60$ par session d'une heure. Pour l'instant, Gilles Beaudry, Clerc de Saint-Viateur, n'a pu s'y résoudre, préférant recevoir 20$ en moyenne par session et trouver du financement ailleurs. Car il sait que la demande est là et qu'elle va en croissant: l'an dernier, 500 clients, dont 73% de francophones.

Dans cet esprit, Gilles Beaudry fait bien plus que de répondre à une demande spécifique souhaitée par une élite: il n'offre pas juste un petit service privé alternatif. Il fait carrément une partie de la job du gouvernement provincial sans l'aide des fonds publics. Ce qui, en 1989, n'est plus acceptable, par principe. (Du moins si Gary Filmon comprend la notion de service gouvernemental en français. Réponse à l'assemblée annuelle de la SFM le 4 novembre, après son discours).

Pour le gouvernement provincial, le choix est clair: assurer des services de counselling professionnel aux francophones via une agence gouvernementale ou donner la bulle d'oxygène demandée par Gilles Baudry pour trouver, à tête reposée, une solution à long terme.

A la province de prendre ses responsabilités pour que le counselling en français ne soit pas réservé qu'à des personnes ayant les moyens financiers de soigner leurs problèmes psychologiques.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Jean Hart n'est pas anti-franco

M. le rédacteur,

En lisant l'interview avec Claudette Savard dans votre journal du vendredi 13 octobre j'ai été surprise du commentaire fait par Madame Savard au sujet de Jean Hart, commissaire de la Division scolaire de Norwood.

L'interview donne l'impression que cette dernière est anti-francophone. Je connais Madame Hart depuis plusieurs années comme collègue, commissaire d'écoles, voisine et amie.

Elle a toujours démontré qu'elle avait l'éducation de tous les enfants de notre division scolaire à coeur qu'importe le programme auquel ils sont inscrits. Madame Hart reconnait les valeurs des programmes français, immersion et anglais. Elle appuie la politique actuelle de la Division scolaire de Norwood, c'est-à-dire que ces programmes soient offerts dans des écoles distinctes.

Je souhaite que Madame Hart soit réélue. Nous avons besoin de son leadership dans notre division.

Rosanne Therrien-Wasylyniuk
Saint-Boniface
le 15 octobre 1989

Audrey Krushel en faveur des politiques de Norwwod

M. le rédacteur

J'aimerais répondre aux énoncés erronés faits par Claudette Savard à mon sujet dans La Liberté du 13 au 19 octobre.

Tout d'abord, je crois fortement aux trois programmes offerts par la division de Norwood et je suis d'accord avec la nouvelle politique sur l'immersion française qui favorise l'école de milieu plutôt que les écoles à double voie.

De plus, j'aimerais qu'une telle politique soit appliquée aux deux autres programmes. Les deux cultures dominantes doivent travailler ensemble dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation pour tous les enfants et de bâtir la coopération et la compréhension au sein de la communauté de Norwood.

Une fois élue, je travaillerai pour le bien de tous nos programmes.

Audrey Krushel
Candidate à Norwood
Saint-Boniface
le 17 octobre 1989

Jean Hart avait voté contre

M. le rédacteur,

Suite aux rumeurs voulant que Mme Jean Hart appuie et favorise l'épanouissement de l'éducation française en immersion, je m'empresse de confirmer que cette dernière s'est ouvertement opposée à la nouvelle politique des écoles d'immersion dans la Division scolaire de Norwood. De fait, tel que demandé par Mme Hart, son vote s'opposant à la proposition a été inscrit au procès-verbal de la réunion du 2 octobre dernier.

De plus, lors de la réunion du 16 octobre, Mme Hart a demandé d'apporter des corrections au procès verbal du 2 octobre attestant qu'elle ne s'opposait pas à la proposition. Ayant récusé l'autorité de la présidence, elle fut rappelée à l'ordre et, conformément aux procédures délibérantes, les autres membres de la commission scolaire ont dû intervenir en rejetant sa requête, puisqu'elle s'était, sans équivoque, opposée à la proposition et avait demandé que son vote soit inscrit en opposition.

La conclusion est tirée.

Claudette Savard
Présidente
Commission scolaire de Norwood
le 16 octobre 1989

Lettre ouverte au Commissaire de Winnipeg

M. Frost,

Je veux par la présente attirer votre attention sur une situation qui est vraiment insupportable.

Le 18 septembre dernier, je suis allé au bureau de la police à St-Boniface. J'ai demandé de me faire servir en français, mais on m'a dit qu'il n'y avait personne qui parlait français au bureau. J'ai donc quitté le bureau, ayant décidé d'essayer un autre jour.

Deux jours plus tard, je suis retourné au bureau. Le policier au guichet m'a dit que la personne qui parlait français était partie enquêter sur une affaire et qu'elle ne serait pas de retour avant 20 ou 30 minutes. Je devais soit me résigner à attendre ou payer ma contravention de stationnement en anglais. Je l'ai payée, mais avec l'intention d'en parler aux gens qui pourraient remédier à cette situation.

La conseillère de mon quartier, Mme Louise Dacquay, m'affirma qu'elle allait enquêter. Elle constata que le service existait, mais qu'il était très pauvre, car une attente de 20 ou 30 minutes, ce n'est pas du bon service.

Je suis certain, M. Frost, que partout dans la ville de Winnipeg, très peu d'anglophones tolèreraient ce type de service. Je ne vois donc pas pourquoi nous, francophones, tolèrerions une telle situation!

Selon la loi, la ville de Winnipeg doit nous offrir des services bilingues. Je vous demande, en conclusion, M. Frost, ce que vous entendez faire pour remédier à la situation, et ce, dans quel délai.

Jean-Paul Courcelles
Saint-Boniface
octobre 1989

La bataille dans Taché

Deux visions pour Winnipeg

Les quelque 13 000 électeurs du quartier Taché devront choisir le 25 octobre entre deux candidats qui n'ont pas la même vision du développement de la ville et du quartier.

Après s'être opposé à plusieurs reprises à Guy Savoie comme président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Greg Selinger veut maintenant barrer la route de l'Hôtel de ville au président du Comité exécutif depuis 4 ans.

Quelles sont ses chances?

Greg Selinger, 38 ans, professeur, néophyte en politique, estime qu'elles sont «difficiles» à évaluer.

Guy Savoie, 55 ans, vieux routier de la politique, connaît l'importance du taux de participation: «La moyenne, c'est 35%. Moins il y aura de gens qui voteront, plus les chances de mon adversaire augmenteront».

La Liberté a rencontré les deux candidats au beau milieu de leur campagne électorale pour leur poser une série de questions précises.

Bernard BOCQUEL

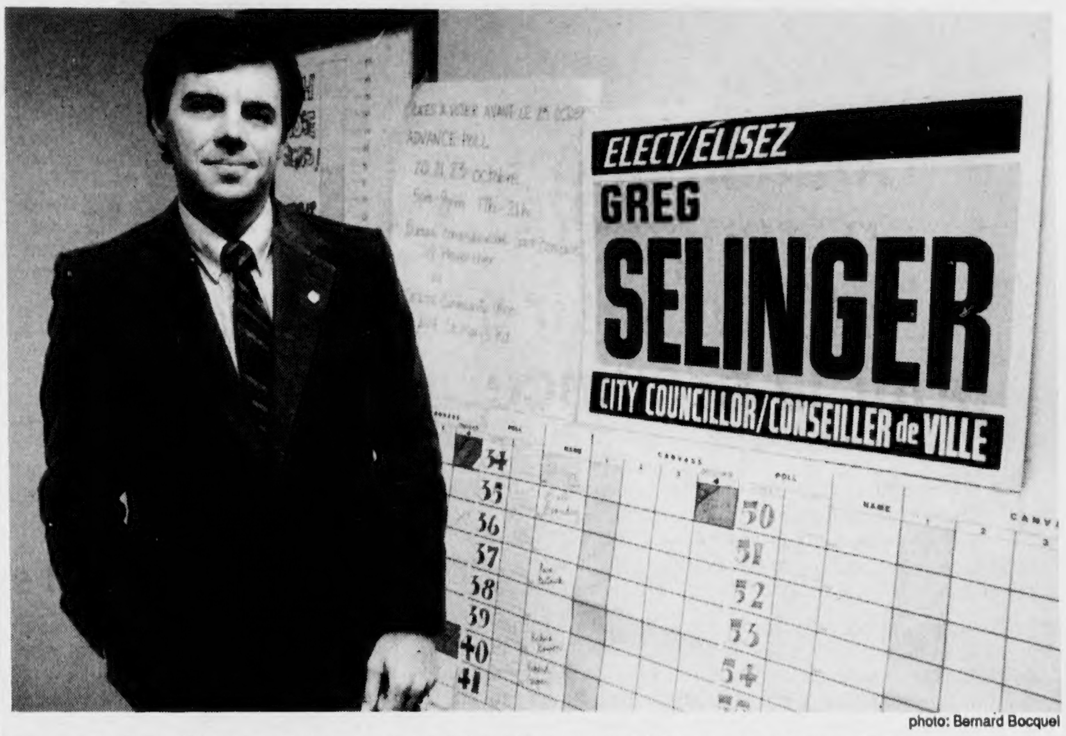


photo: Bernard Bocquel

Que pense Greg Selinger du foyer que les Chevaliers veulent bâtir sur les berges de la Rouge? «Il faut assurer l'accès du public aux berges. Le premier projet présenté ne le respecte pas entièrement. Mais des compromis sont possibles».

Guy Savoie, le conseiller sortant

«Les faits vont parler d'eux-mêmes»

Question: ***Que retenez-vous après avoir parlé aux gens du quartier Taché?***

Guy Savoie: La plupart des gens sont très satisfaits. Ils se tiennent au courant des questions, comme le développement du boulevard Provencher, de la rue Marion, des parcs. Après 10 ans de travail, je sens une certaine satisfaction de la communauté.

Question: ***Quelles sont vos chances d'être élu?***

Guy Savoie: Disons que je ne sens pas une lutte chaude. Je respecte beaucoup monsieur Selinger. Ce n'est pas tout le monde qui a le courage de se présenter. Ceci dit, je pense fortement que si les électeurs mettent les faits sur la table, ces faits vont parler d'eux-mêmes.

Question: ***Si vous êtes élu, quel facteur aura fait la différence?***

Guy Savoie: Moi, je suis un Canadien français d'une des plus vieilles familles de Saint-Boniface. Les plus jeunes comme les plus vieux nous connaissent comme des gens qui ont des tripes, qui peuvent vraiment parler pour Saint-Boniface. Guy Savoie n'est pas seulement un perroquet.

Question: ***Votre adversaire est un des fondateurs du groupe WIN (Winnipeg Into the Nineties). WIN va-t-il avoir un impact?***

Guy Savoie: Non. A mon avis, WIN va remporter peut-être une couple de sièges. Mais je crois qu'il va se former à l'Hôtel de ville un groupe de conseillers d'opposition. A condition qu'il y ait un chef de file prêt à organiser l'opposition au maire. Ce n'est certainement pas moi qui vais le faire!

Question: ***Quels défis le nouveau conseil municipal devra-t-il relever?***

Guy Savoie: La planification pour les 90 est faite. Il faut commencer à planifier pour l'an 2000, pour que Winnipeg soit le noyau du transport Est-Ouest-Sud et développe son secteur technologique.



photo: Bernard Bocquel

Que dit Guy Savoie du foyer que les Chevaliers veulent construire sur les berges de la Rouge? «Je suis très favorable à ce que les Chevaliers présentent leur projet à des audiences publiques. On verra bien la réaction du public».

Question: ***Quelle est votre position sur le développement de la banlieue?***

Guy Savoie: Le développement de la banlieue ne coûte rien à la ville. Ce qu'il faut, c'est réglementer plus pour assurer un développement ordonné, c'est-à-dire développer là où les services existent. Mais il ne faut jamais oublier que les taxes pour aider le centre-ville viennent de la banlieue. On ne peut pas à la fois revitaliser le centre-ville et empêcher la banlieue de s'épanouir.

Question: ***Les services en français sont-ils adéquats?***

Guy Savoie: C'est vrai que ça en prend plus, surtout chez la police. Mais il y a les problèmes avec le syndicat. Ceci dit, il y a plus de services en français aujourd'hui qu'avant l'amalgamation. La différence, c'est que l'ancienne ville de Saint-Boniface embauchait les siens, qui étaient généralement bilingues.

Propos recueillis par
Bernard BOCQUEL

Greg Selinger, le challenger

«Il faut un gouvernement plus honnête»

Question: ***Que retenez-vous après avoir parlé aux gens du quartier Taché?***

Greg Selinger: Une chose revient souvent: les gens n'aiment pas le style de gouvernement municipal donné par le Groupe des 18 (dont fait partie Guy Savoie). Les gens veulent un gouvernement plus ouvert et plus honnête, même ceux en accord avec les décisions du conseil de ville.

J'ai aussi trouvé chez les gens un intérêt pour un programme de recyclage, pour une meilleure prévention contre le crime grâce à des patrouilles dans les rues, notamment dans les Norwood Flats.

Question: ***Quelles sont vos chances d'être élu?***

Greg Selinger: Difficile à dire, les gens sont polis avec les candidats...

Question: ***Si vous gagnez, quel facteur aura fait la différence?***

Greg Selinger: Simplement le fait d'avoir pris le temps d'aller de porte en porte et d'avoir pu compter sur l'appui de beaucoup de bénévoles du quartier.

Question: ***Le conseiller depuis 10 ans, Guy Savoie, est-il perçu comme un problème?***

Greg Selinger: Mon but n'est pas d'être négatif. Mais à l'échelle du quartier Taché, je ressens un sentiment général: c'est le temps d'un changement.

Question: ***WIN (Winnipeg Into the Nineties) dont vous êtes un fondateur, aura-t-il un impact?***

Greg Selinger: WIN est un groupe nouveau, avec des principes clé et une politique claire: celle d'un gouvernement ouvert et responsable. Ses membres prendront le temps d'écouter et respecteront les opinions des gens des quartiers. Les décisions seront basées sur des principes de planification claire et de justice pour tout le monde.

Question: ***Certains recevraient-ils un traitement privilégié de la ville?***

Greg Selinger: En ce moment, des citoyens du quartier Taché n'ont pas reçu assez de respect et leur avis n'a pas le même poids que celui des promoteurs.

Question: ***Quels défis le nouveau conseil municipal devra-t-il relever?***

Greg Selinger: Si assez des 16 candidats de WIN sont élus (il y a 29 conseillers), les Winnipégois auront un groupe de conseillers qui pourra donner une perspective globale au développement de leur ville. Ce qui sera important pour la démocratie.

Les actuels conseillers manquent de vision. Il faut pour Winnipeg un plan global de développement économique et la ville doit prendre l'initiative. A elle de mieux faire connaître ses nombreux avantages: universités, loisirs, logement modique et ce sens de la communauté qui existe encore à Winnipeg.

Question: ***Quelle est votre position sur le développement de la banlieue?***

Greg Selinger: Pour WIN, une bonne planification du développement, c'est de renouveler en priorité des vieux quartiers et contrôler l'agrandissement de la banlieue. J'ai bien dit: contrôler. Car je ne suis pas contre le développement. Simplement, il faut le planifier.

Question: ***Les services en français sont-ils adéquats?***

Greg Selinger: Il est temps de les améliorer. Des efforts ont été faits, c'est vrai, mais il faut continuer. Surtout que le fédéral est prêt à mettre de l'argent sur la table pour les municipalités.

Propos recueillis par
Bernard BOCQUEL



À l'écoute

Les politiciens HONNÊTES?!

Oui!

Il y en a ENCORE!

EVÉLYNE REESE

(née Bisson)

EN EST UNE!

• SINCÈRE • HONNÊTE
• À PLEIN TEMPS!

- *Responsable au public*
- *Accessible en tout temps*
- *Sensible aux besoins et aux opinions de la communauté!*

Visitez ou appelez Evélyne à son quartier, 1276, Archibald, 257-6788.

ENDOSSÉE par Winnipeg Into the Nineties
Association d'ÉLECTEURS
et de CONTRIBUABLES D'IMPÔTS FONCIERS

ÉLISEZ le 25 octobre **- conseillère • Langevin**

VOTEZ	REESE, Evélyne	X

Sincère - Honnête - À plein temps

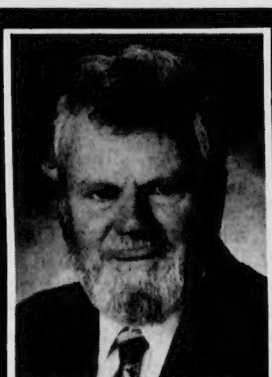
La Division scolaire Norwood



le 25 octobre 1989

ÉLISEZ

Ronald CHARTRAND	X



le 25 octobre, RÉÉLISEZ

MARTIN, PAT **X**

Commissaire, Division scolaire de Norwood



Réélisez conseillère

Louise DACQUAY

LANGEVIN

FIABLE, DÉCIDÉE, DIGNE DE CONFIANCE.

Quartier général
45, chemin Vermillion
Southdale Mall

Si vous avez des questions ou des suggestions ou si vous voulez aider, appelez Louise au
2 5 3 - 5 9 4 1

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

le 25 octobre élisez



CAROLYN

DUHAMEL

Carolyn Duhamel demeure à Saint-Boniface (Southdale) depuis 1980. Ses deux enfants sont inscrits à la Division scolaire de Saint-Boniface. Comme parent (présidente du Comité de parents de l'école Lacerte de 1984 à 1986) elle connaît les problèmes du système scolaire. Comme éducatrice (maîtrise en éducation en 1981) elle veut aider à les résoudre.

DUHAMEL, Carolyn	X

Une voix forte pour Saint-Boniface

La bataille dans Langevin

Evélyne Reese, conseillère de 80 à 86

«Combiner les intérêts des résidants et des hommes d'affaires»

Originaire du Québec, Evélyne Reese est installée dans le quartier Langevin depuis 28 ans. Elle a été institutrice pendant 9 ans avant de devenir conseillère de famille, profession qu'elle a exercée pendant 17 ans. Evélyne Reese a été conseillère municipale de 1974 à 1977 et de 1980 à 1986. Elle est âgée de 55 ans et parle les deux langues officielles du Canada.

La Liberté: ***Quelles sont les deux principales raisons qui ont motivé votre candidature ?***

Evélyne Reese: «Parce qu'il y a un manque de responsabilité fiscale au niveau municipal. Le développement de la banlieue manque de contrôle. Les quartiers existants sont négligés. Les nouveaux développements en banlieue doivent attendre des années avant d'avoir les services minimums. Cela provoque la frustration des contribuables.»

«Il faut faire davantage participer la population au développement des quartiers. Il faut plus de consultations, plus d'ouverture au niveau de l'administration. Que tous les rapports soient rendus publics avant que les décisions soient prises. Ainsi, le public pourra donner son point de vue.»

«En résumé: il faut un gouvernement ouvert.»

La Liberté: ***Que comptez-vous faire pour les francophones de votre quartier ?***

Evélyne Reese: «Les services donnés par la ville devraient être accessibles en français pour les francophones, surtout à Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital. Le manque de services est très sensible dans les loisirs, au niveau de la police, des travaux publics. Qu'est ce que l'on a gagné avec l'intégration de Saint-Boniface dans la ville de Winnipeg ?»

La Liberté: ***Pourquoi avez-vous choisi de vous réclamer du groupe W.I.N. ?***

Evélyne Reese: «Chaque candidat endossé par W.I.N. a fait la promesse de ne jamais rejoindre le «groupe des 18» et de délibérer en arrière des portes fermées.»

«Avec un groupe comme W.I.N., très fort sur la participation des citoyens dans le sens communautaire, il y aura une direction plus ouverte, plus sensible, qui respectera les faits culturels beaucoup plus que cela n'a jamais été fait.»

La Liberté: ***Quel développement souhaitez-vous pour votre quartier et pour la ville ?***

Evélyne Reese: «Il faut combiner les intérêts des résidants et ceux des hommes d'affaires. Il faut un développement économique et social qui remplisse les étendues qui existent déjà, et non pas créer des développements dans tous les sens.»

«Dans le quartier Langevin, la qualité des services s'est dégradée, notamment pour l'entretien. Pour le nettoyage des rues ou le déblaiement de la neige, c'est une complète négligence. Les gens parlent de déménager, mais encore 7 ou 8 ans et Southdale sera aussi dégradé que le Parc Windsor. On étend la ville partout et on n'est pas capable d'assurer les services. Résultat : les taxes augmentent et la qualité de la vie diminue.»

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Evélyne Reese, ancienne conseillère du quartier Langevin. «Un manque de responsabilité fiscale au niveau municipal...»

Louise Dacquay, conseillère sortante

«Savoir être beau joueur et coopérer»

Originaire de Manitou, Louise Dacquay a été enseignante pendant 17 ans avant de devenir gérante de bureau de 1979 à 1986. Adjointe du député libéral Léo Duguay pendant 6 mois en 1986, elle est conseillère du quartier Langevin depuis trois ans. Elle est âgée de 49 ans et ne parle que l'anglais.

La Liberté: ***Quelles sont les deux actions dont vous êtes la plus fière depuis que vous siégez au conseil municipal ?***

Louise Dacquay: «Premièrement la création d'un bureau de tourisme pour Winnipeg. Ce bureau est ouvert au Centre des congrès depuis le 1er janvier 1989. Il permet d'éviter une trop grande dépendance de la ville vis-à-vis de la province en matière de tourisme. Winnipeg est en 1989 la seule ville au Canada où le nombre de touristes venant des Etats-Unis a augmenté (de 8%).»

«En second lieu, avoir rétabli la place du quartier Langevin dans Winnipeg. Cela se démontre de façon concrète par la quantité d'argent versé pour le quartier depuis trois ans. Exemples : le mur anti-bruit du Parc Windsor le long du boulevard Lagimodière ou le doublement des subventions pour les clubs récréatifs ou communautaires.»

La Liberté: ***Quelles sont les deux actions auxquelles vous tenez le plus pour les trois prochaines années ?***

Louise Dacquay: «D'abord travailler pour le développement économique de Winnipeg. Je voudrais favoriser les relations économiques internationales en m'appuyant sur le réseau des villes jumelées . Il faut travailler pour une augmentation des échanges commerciaux.»

«La seconde chose, c'est une meilleure direction fiscale. Il faut revoir toute la façon dont le budget municipal est préparé pour éviter les redondances. Il faudrait que tout le budget soit justifié et pas seulement les augmentations budgétaires.»

La Liberté: ***Que comptez-vous faire pour les francophones ?***

Louise Dacquay: «Techniquement, la protection légale de la langue française inscrite dans la partie 3 de l'Acte municipal ne concerne qu'une zone de mon quartier, il faudrait faire en sorte qu'elle soit étendue à tout le quartier. Il faudrait également assurer un service en français au poste de police du boulevard Provencher.»



photo: Philippe Descamps

Louise Dacquay, conseillère sortante du quartier Langevin. «D'abord travailler pour le développement économique de Winnipeg...»

«Chacun peut voter selon sa conscience»

«Je souhaite la création d'un bureau pour surveiller les services en français dans la ville de Winnipeg. J'encourage la traduction simultanée pour toutes les audiences publiques où le français pourrait être utilisé.»

La Liberté: ***Quelle marge de maneuvre avait vous au sein du «groupe des 18», en quoi votre appartenance à ce groupe est un plus pour votre quartier ?***

Louise Dacquay: «Il y a une part d'erreur dans la vision du public. Il n'y a pas de discipline dans ce groupe comme dans un parti. Chacun est indépendant et peut voter selon sa conscience.»

«Mais on a besoin d'une équipe. Pour avoir quelque chose dans son quartier, il faut l'appui de 15 autres conseillers. Il faut savoir être bon joueur et coopérer aves les autres. J'ai parfois voté différemment. Par exemple, j'ai été parmi les trois conseillers à défendre la recherche du meilleur prix plutôt que de l'entreprise venant de Winnipeg dans les soumissions publiques.»

La Liberté: ***Quel développement souhaitez-vous pour votre quartier ?***

Louise Dacquay: «Il n'y a plus beaucoup de zones à développer. Je voudrais favoriser le développement des résidences unifamiliales.»

«Je suis contre le développement de Winnipeg hors des limites résidentielles actuelles. En bref : il faut aussi réévaluer les rues au Parc Windsor, les travaux devraient commencer en 1990 ; il faudrait développer les parcs. Je vais tenter de faire aménager les bords de la Seine, mais je ne suis pas certaine d'obtenir cela dans les 3 ans à venir.»

Entretien réalisé par Philippe DESCAMPS

(1) Winnipeg est jumelée avec 9 villes étrangères : Reykjavik en Islande ; Manille aux Philippines ; Kuopio en Finlande ; Beersheba en Israël ; Minnéapolis aux Etats-Unis ; Sitgaya-ku au Japon ; Ch'eng-tu en République populaire de Chine ; Kiev en Ukraine et T'ai-chung à Formose.

Taché: une municipalité en pleine croissance

Une lutte entre l'ancien et le nouveau

Trois candidats veulent être préfet de la municipalité rurale de Taché. Deux, dont Marcel Roch, le préfet sortant, et William Danylchuk, conseiller sortant du quartier 4, ont beaucoup d'expérience municipale. Le troisième, Dave Simard, n'en a pas.

Les 5 130 électeurs éligibles de Taché décideront raisonnablement entre deux candidats seulement: Marcel Roch et ses 37 années d'expérience; William Danylchuk et ses 15 ans d'expérience.

En regardant de plus près ces deux candidats, on ne peut pas s'empêcher de conclure que c'est, dans un sens, une lutte entre l'ancien et le nouveau. La question qui se pose est la suivante: n'est-il pas temps que Marcel Roch cède sa place à un plus jeune?

William Danylchuk ne croit pas que l'âge de Marcel Roch est un facteur dans cette élection. Par contre, sa position laisse sous-entendre qu'à 45 ans 15 ans d'expérience comme conseiller, il est bien placé pour lui succéder.

Il y a du personnel bilingue aux bureaux

«Je crois avoir l'énergie nécessaire pour mener la municipalité de Taché dans les années 90. Ma position, c'est une représentation efficace pour les contribuables de Taché», souligne le professeur à Lorette Collegiate.

«Les projets de lotissements dans la municipalité de Taché sont tous gelés par la province tant qu'on n'aura pas adopté un plan d'aménageme nt pour la municipalité. Ça va prendre du leadership pour qu'on puisse aboutir à quelque chose de bien».

En plus de faire valoir son expérience et la bonne santé financière de la municipalité rurale de Taché, Marcel Roch croit être le meilleur candidat pour promouvoir le bilinguisme dans la municipalité. Il reproche à William Danylchuk, entre autres de s'être opposé à la tenue d'une conférence de presse par l'Association des élus municipaux francophones aux bureaux de la municipalité de Taché en avril 1989.

Réponse de William Danylchuk: «ma position sur le bilinguisme municipal est claire. Il y a du personnel bilingue au bureau de la municipalité. Les personnes qui veulent être servies en français le sont».



Photo: Archives La Liberté.

Marcel Roch, préfet sortant de la municipalité de Taché. 37 années de politique municipale.

«J'ai voté contre la proposition parce que cela n'avait rien à voir avec la municipalité rurale de Taché. C'était un individu qui voulait utiliser la salle municipale pour annoncer quelque chose qui n'était pas émis par la municipalité. D'ailleurs, si je me souviens bien, c'était moi qui avait appuyé la proposition pour que les factures de taxes municipales soient bilingues».

La municipalité rurale de Taché, qui comprend les villages non-incorporés de Lorette et de Landmark, est une municipalité en pleine croissance. En 1986, il y avait 6 479 résidants. En 1989, il y en a 7 233, soit une augmentation de 11,6% en trois ans.

Lucien CHAPUT

Élections 1989: municipales

Quel avenir pour Ritchot?

Quatre candidats se disputent le poste de préfet d'une municipalité qui se cherche au sud de Winnipeg.

John Wallace, candidat pour un second mandat

«Une couple de choses que je veux voir finies»

John Wallace a succédé à Raymond Lagassé au poste de préfet de Ritchot en 1986. Il demeure dans une ferme proche de Niverville.

La Liberté: ***Avec les troubles des derniers temps, pourquoi avez vous décidé de vous représenter devant les électeurs ?***

John Wallace: «Il y a une couple de choses que j'ai entreprises et que je veux voir finies, comme la digue de Saint-Adolphe.»

La Liberté: ***Êtes vous favorable ou non à la séparation du village de Saint-Adolphe ?***

John Wallace: «Quelquefois, il faut savoir rester chez soi. Je ne suis pas contre la séparation. C'est aux gens de décider. Ce ne sera pas la fin de Ritchot. Il y aura moins de taxes, mais aussi moins de dépenses. On va toujours coopérer.»

La Liberté: ***Les troubles récents (1) avec certains conseillers ne vont-il pas ternir les travaux du conseil si les hommes restent les mêmes ?***

John Wallace: «On peut très bien continuer à travailler. Joël Leclaire fait un très bon travail dans son quartier.»



photo: Philippe Descamps

John Wallace pense avoir accompli les promesses qu'il avait faites en 1986 : un service d'ambulance, la finalisation de la planification, l'extension de la digue de Saint-Adolphe et «encourager le conseil à fonctionner comme une unité».

La Liberté: ***Quel est à vos yeux le projet le plus important pour les trois prochaines années ?***

John Wallace: «Le problème des déchets (2) va être le point majeur. Je voudrais voir augmenter le recyclage. On a essayé de trouver une autre place pour l'incinération, on en n'a pas trouvée. La solution c'est le recyclage. Cela peut être fait avec un minimum de coût supplémentaire. On va pas forcément attendre les aides de la province.»

La Liberté: ***Quelle place souhaitez vous pour le français ? Le bilinguisme est-il une solution au niveau municipal ?***

John Wallace: «Je ne suis absolument pas contre le bilinguisme. Je pense qu'en cette matière, on a pris 40 ans de retard. Nous sommes dans l'ère des communications. Le plus de langues que l'on parle, le mieux c'est. On peut très bien imaginer une place pour les 2 langues de la constitution, plus une pour la forte minorité d'orgine allemande.»

(1) Le conseiller Joël Leclaire et John Wallace ont entrepris de résoudre leur différend devant les tribunaux.

(2) Les déchets sont actuellement incinérés à ciel ouvert entre Iles-des-Chênes et Saint-Adolphe. La fumée nocive qui est dégagée a suscité un mouvement de la population conduit par Maurice Aubin (voir l'enquête de La Liberté dans le numéro du 23 juin).

Albert Therrien, candidat francophone

«C'est pas fait comme cela devrait être fait»



photo: Philippe Descamps

Albert Therrien est le seul francophone candidat au poste de préfet. Il connaît déjà le travail municipal pour avoir été conseiller de 1978 à 1980. Il demeure dans le centre de Saint-Adolphe.

La Liberté: ***Depuis votre échec électoral de 1980 c'est la première fois que vous vous lancez dans la vie publique. Pourquoi cette fois ?***

Albert Therrien: «Parce que leur administration, c'est pas fait comme cela devrait être fait. Il y a des passe-droits. Il n'y a pas de justice. N'importe qui fait ce qu'il veut. Pourtant, un conseiller n'a pas le droit de faire des dépenses sans autorisation.»

La Liberté: ***Comment voyez vous l'avenir de Saint-Adolphe avec la construction de la digue?***

Albert Therrien: «C'est une bonne chose. Il faut que le village s'agrandisse. Quand j'étais au conseil, j'ai fait un plan de 50 ans à l'avance. Plus que tu as de monde, moins c'est cher pour chacun.»

«Il faut faire son ouvrage sans traîner. Cela fait 6 ans que cela traîne. Parlons comme du bon sens. Il faut s'accorder. J'ai été là-dedans, j'ai déjà fait une subdivision. Il n'y a pas eu d'obstination ou de chicane.»

La Liberté: ***Êtes vous favorable ou non à la séparation de Saint-Adolphe ?***

Albert Therrien: «A l'heure actuelle, je suis contre. Une fois la subdivision faite, on verra. Si on veut avoir des subventions de la province, la municipalité a plus de chance que le village.»

La Liberté: ***Quelle serait la mesure la plus importante à vos yeux pour les trois prochaines années ?***

Albert Therrien: «Il faut résoudre le problème de l'eau. Avec la sécheresse, l'eau salée de l'ouest de la Rouge vient dans nos puits à l'est. Il faudrait poser un système d'égout.»

La Liberté: ***Quelle place le français doit avoir à Ritchot ?***

Albert Therrien: «Comme c'est là, on a deux conseillers francos *(Joël Leclaire et Marcel Barrette)*. C'est dure à prévoir. Une fois que je serais dedans, on verra. Les panneaux bilingues qui restent datent du temps où j'étais conseiller.»

John Turski, candidat de la rive gauche

«Les taxes augmentent mais on voit rien de neuf»

John Turski n'est pas un débutant en politique. Il a été conseiller municipal de Ritchot de 1974 à 1986. Il réside sur la route de la Rouge, au nord-ouest de la municipalité de Ritchot. Il a également siégé à la commission scolaire de la Seine.

La Liberté: ***Pourquoi êtes-vous candidat ?***

John Turski: «Je ne condamne personne. Ils essayent de faire leur meilleur. Mais il y a des problèmes dans la municipalité. Les taxes augmentent, mais on ne voit rien de neuf.»

La Liberté: ***Sur quels dossiers des améliorations sont-elles nécessaires ?***

John Turski: «Il y a pas mal de problèmes dans la municipalité, c'est difficile de les rassembler.»

«La planification a été bien faite. Mais pour certaines terres, elle aurait dû être faite avec plus de soin pour ne pas couper des terres en deux, par exemple.»

«Pour la question de l'eau (1), il faudrait négocier avec les municipalités de Macdonald ou de Winnipeg. L'eau de Winnipeg pourrait être une solution pour le nord-ouest.»

«Pour les déchets certaines choses pourraient être recyclées, comme les boîtes de conserves. Je ne suis pas contre l'incinération de certains matériaux secs comme les lambris de construction, mais à condition que cela soit fait sous un contrôle permanent, 7 jours sur sept.»



photo: Philippe Descamps

John Turski réside sur la rive gauche de la Rouge où il a vu le jour.

«En outre, on attend la remise en état de la route de la Rouge.»

La Liberté: ***Êtes vous favorable ou non à la séparation de Saint-Adolphe ?***

John Turski: «Je pense que cela serait une bonne idée pour Saint-Adolphe et même pour Iles-des-Chênes. C'est mieux pour tous : la municipalité et le village.»

La Liberté: ***Quelle place doit être faite au français ?***

John Turski: «On a déjà 2 langues. Pour le moment, on n'a pas besoin d'écrire cela dans un arrêté. Le secrétaire-trésorier Joseph Brodeur peut toujours traduire.»

(1) Les puits de la rive gauche (occidentale) de la Rouge ont une eau salée, impropre à la consommation.

Edward Hilger discret

Solicité à plusieurs reprises, le quatrième candidat Edward Hilger n'a pas pu répondre à nos questions.

Un dossier préparé par **Philippe DESCAMPS**

Saint-Adolphe attiré par le large

En marge des élections, l'avenir de Ritchot pourrait bien se dessiner sans le plus gros des villages qui compose la municipalité rurale : Saint-Adolphe.

Depuis mai dernier, un groupe de résidants du village emmené par Raymond Lagassé, ancien préfet de Ritchot est attiré par le large. Il souhaite l'indépendance de Saint-Adolphe sous la forme d'un village incorporé, la même structure que pour Sainte-Anne-des-Chênes ou Saint-Pierre-Jolys.

Pour le promoteur de l'indépendance et natif du village : «Ce n'est pas l'idée que l'on n'est pas bien servi par la municipalité rurale. Mais on a du monde qualifié à Saint-Adolphe pour mettre au conseil.»

Raymond Lagassé conçoit l'incorporation de Saint-Adolphe comme prometteuse : «On pourra faire les choses que l'on veut nous-mêmes au village. Il y aura plus de choses qui pourront être faites comme les trottoirs, les rues, les égouts ou encore, à moyen terme, la résolution du problème de l'eau.»



photo: Philippe Descamps

L'ancien préfet Raymond Lagassé sur les traces de la futur digue. Un maire pour Saint-Adolphe?

Les partisans de l'indépendance attendent plus d'informations avant d'établir un calendrier. Une chose semble claire, il ne s'agit pas de partir en guerre contre les élus : «Je n'ai jamais eu de problème avec le conseil d'aujourd'hui», indique Raymond Lagassé en précisant : «Je pourrais aussi bien travailler avec d'autres.»

Raymond Lagassé assure ne pas faire cela «pour me chercher de l'ouvrage». Mais «si je suis sollicité, cela dépendra du monde. Je ne dit pas non».

LA ROUGE

Une convention collective pour le personnel de soutien

Le personnel de soutien (secrétaire, bibliothécaire, auxiliaires) et la division scolaire de La Rouge ont signé leur première convention collective.

Cette convention ratifiée par les commissaires et les responsables du personnel membres du Syndicat canadien des employés du secteur public assure une protection aux employés (une quarantaine dans la division), notamment en matière d'emploi.

Avant 1988, les rapports entre les employés et la division étaient régis, selon le directeur Ronald Perron : «par une entente cordiale». La nouvelle convention collective était négociée depuis cette date. Elle court jusqu'en 1990.

Cette signature apporte aux employés l'assurance d'un texte de référence. Elle démontre d'une façon plus large la progression de la syndicalisation du personnel public canadien .

Ph.D.

PROVINCE CULTURE

Les élus des Blés au vent

La chorale Les Blés au vent a élu Sylvia Cadieux à la présidence pour «l'année chantante» 89-90.

Les autres personnes élues au conseil d'administration à la répétition du 11 octobre sont: Jean-Paul Gagné (vice-président), Lynne Therrien (trésorière), Gilles Mousseau (secrétaire). Rose-Annette Guay est présidente sortante.

La chorale se prépare pour un gala-concert qui aura lieu à l'Hôtel Fort Garry le 11 mai 1990 à l'occasion de son 15e anniversaire.

Élections 1989: municipales

Sainte-Anne-des-Chênes est-il vraiment divisé?

Un village divisé. Voilà le portrait de Sainte-Anne-des-Chênes qui s'impose en se fiant uniquement à ce qui paraît dans les quotidiens winnipégois ces derniers mois.

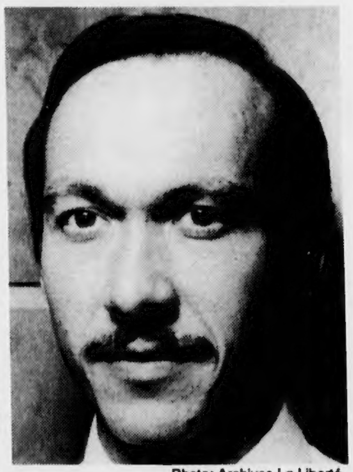


Photo: Archives La Liberté.

Paul Blanchette, maire sortant qui cherche un deuxième mandat de trois ans. La Liberté n'a pas pu le rejoindre pour recueillier ses commentaires.

Un village qui ne grossit pas aussi vite qu'il ne le devrait, s'inquiète Norman Larocque, candidat aux élections contre le maire sortant, Paul Blanchette.

«Je ne suis pas satisfait du développement du village», lance le contrôleur financier âgé de 29 ans. «La roue du développement a arrêté de tourner. On regarde les villages qui nous entourent. Ces villages grandissent, et nous, on ne grandit pas».

«Je ne suis pas satisfait de la mauvaise publicité qu'on reçoit depuis un certain temps», ajoute Norman Larocque, originaire de Richer, établi à Sainte-Anne-des-Chênes depuis 8 ans. «Sainte-Anne, c'est un beau village. On a, entre autres, un hôpital, une clinique de santé, un centre récréatif, trois écoles».

«Le rôle du maire, c'est quand même de fournir du leadership, au conseil municipal et à l'extérieur. Il faut faire de la publicité, chercher des industries. Et pour ça, ça prend un conseil uni, un conseil qui travaille ensemble».

«Je ne cache pas qu'il a eu des problèmes par le passé. Mais ça me laisse ni chaud, ni froid. C'est dans le passé. Il faut regarder vers l'avenir. C'est le temps d'enterrer les couteaux».

Les querelles de cliques vont-elles empêcher que cela se réalise? «Je pense que c'est rendu à un point où les conseillers, et peut-être les gens du village, se concentrent trop sur ce qui s'est passé auparavant».



photo: Philippe Descamps

Norman Larocque, candidat à la mairie du village de Sainte-Anne-des-Chênes. «On a l'impression depuis quelque temps que chacun travaille isolé dans son coin. Ça prend un conseil uni où tout le monde tire dans la même direction».

«L'esprit du village est en train de disparaître parce que trop de monde font allusion aux histoires de cliques. Et ce n'est pas ça du tout. Il y a divers intérêts: les Chevaliers de Colomb, le club de hockey, etc. Il y a autant de groupes qu'il y a d'intérêt. Mais ça, c'est normal. Ce n'est pas un problème».

«Moi je suis prêt à travailler avec n'importe qui ayant l'intérêt du village à coeur. Avec mon expérience comme gestionnaire, je suis capable de travailler avec les gens».

Lucien CHAPUT

Élections scolaires: Carolyn Duhamel, candidate à Saint-Boniface

«Il y a des injustices à corriger»

Sur les 8 candidats qui briguent le poste de commissaire scolaire à Saint-Boniface (1), une seule est francophone: Carolyn Duhamel.



photo: Laurent Gimenez

Carolyn Duhamel se déclare favorable au principe d'une gestion française des écoles, même si, pense-t-elle, «ça prendrait du temps à mettre sur pied».

• **Question:** ***Puisque vous êtes la seule candidate francophone à Saint-Boniface et que vos deux filles sont inscrites au programme français, doit-on vous considérer avant tout comme la représentante des parents francophones dans cette élection?***

• **Carolyn Duhamel:** «Il est certain que je porte un intérêt particulier aux écoles françaises, puisque mes deux filles de 9 et 13 ans et demi fréquentent l'École Lacerte et le Collège Louis-Riel. Mais ma vision est plus large: je veux que chaque programme existant dans la division, programme français, programme anglais, programme immersion, reçoive sa juste part».

• **Question:** ***Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle?***

• **Carolyn Duhamel:** «Il y a des injustices dans le système, des inégalités dans les services et les programmes. Je prendrai un seul exemple: le manque d'espace à l'école Taché. Pour les cours de musique, les étudiants doivent aller à Louis-Riel. Pour les cours de techniques de réflexion, ils vont à l'École Lacerte. C'est ce genre d'inégalités qu'il faut chercher à corriger».

• **Question:** ***Le programme français vous semble-t-il plus défavorisé que les deux autres?***

• **Carolyn Duhamel:** «Pas spécialement. Autrefois, le programme immersion a connu beaucoup de difficultés à cause du manque de place, jusqu'à ce qu'on rouvre l'école Van Belleghem. Les écoles anglaises sont peut-être un peu plus avantagées parce qu'elles ne sont pas remplies à pleine capacité et disposent donc de plus de place».

• **Question:** ***Quels sont vos atouts par rapport aux 7 autres candidats?***

• **Carolyn Duhamel:** «Au cours de mes discussions avec les parents et les enseignants des 3 programmes, l'idée qui revenait le plus souvent est que la commission scolaire actuelle manque d'ouverture et de largesse d'esprit».

«Plusieurs des commissaires sont là depuis plusieurs années et un style s'est peu à peu mis en place, un style un peu statique et qui n'est pas assez ouvert aux parents et à la communauté».

«J'ai moi-même deux enfants dans le système et j'ai une formation dans le domaine de l'éducation. J'ai également l'avantage d'avoir étudié, travaillé et fait du bénévolat dans les 3 différents programmes, ce qui me permet d'avoir un vision globale du système».

«Plusieurs des candidats qui se présentent ou se représentent n'ont pas ou plus d'enfants scolarisés dans le système. Et la perception des parents, c'est que si tu n'as pas d'enfants dans le système, tu n'as pas vraiment d'idée de ce qui se passe dans la salle de classe».

• **Question:** ***Le fait que vous soyiez bilingue vous apparaît-il également comme un avantage?***

• **Carolyn Duhamel:** «Absolument. D'abord, cela facilite la communication avec les parents. L'aspect culturel des écoles françaises est très difficile à faire comprendre aux unilingues. Ils ont du mal à comprendre que le français pour les Franco-Manitobains, ce n'est pas juste une série de mots et de sons, mais qu'il y a toute une culture et une histoire derrière».

«Un certain nombre de parents ont donc l'impression qu'ils ont du mal à sa faire comprendre par quelqu'un qui ne parle pas leur langue. Pour la commission scolaire, c'est aussi un avantage d'avoir quelqu'un de francophone. Après tout, les écoles françaises fonctionnent en français. Une bonne compréhension, ça peut éviter les malentendus».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

(1) les 7 autres aspirants commissaires sont: John Barker, Betty Brand, Anita Chapman, Hugh Coburn, Tom Owen, Joyce Patterson et Charles Placktis.

Le point de vue de Nicole Ritchot,
présidente du comité de parents de l'école Hastings

Les enjeux scolaires à Saint-Vital

Avec 12 candidats pour combler 7 postes de commissaires à Saint-vital, l'électeur non averti risque de s'y perdre. Pour éviter cela, nous avons demandé à Nicole Ritchot, présidente du comité de parents de l'École Hastings Immersion, d'éclairer notre lanterne.

• **Question:** ***Parmi les 12 candidats, pouvez-vous nous dire lesquels sont plutôt favorables ou défavorables à l'enseignement en français?***

• **Nicole Ritchot:** «Il y a 2 candidats très favorables à l'immersion: Bob Bruce, qui a été président du comité de parents de l'école Varennes, et Lynne Cormack, qui a été présidente du comité de parents de l'école St-Germain. Je citerai aussi Marylin Seguire. Ses enfants sont dans le programme anglais, mais elle comprend les besoins de l'immersion».

«A l'inverse, je dirai que Joy Wright n'est pas très favorable à l'immersion. Quant à Roger Kangas, l'ancien directeur général de la division, je ne pense pas qu'il soit spécialement favorable à l'immersion, mais son expérience lui permet de regarder les choses de façon globale et de prendre des décisions pour le bien de tout le monde. Pour les 7 autres, c'est plus difficile à dire» (1).

• **Question:** ***Quel sera, d'après vous, le principal enjeu de l'élection à Saint-Vital?***

• **Nicole Ritchot:** «Il y a en masse du monde qui voudrait bien que l'on fasse des écoles à double voie (dual track) à Saint-Vital. Pour l'instant, il n'y en a pas. Ces 2 dernières années, il y a eu beaucoup de réunions pour savoir où on va mettre les écoles d'immersion, parce que nous avons besoin de plus en plus de place».

«Prenez le cas de l'école Hastings, où est inscrite ma fille de 8 ans. Les élèves de maternelle sont obligés d'aller à l'école anglaise faute de place. Et à côté de ça, il y a en masse d'écoles anglaises à moitié vides, comme Glenwood, Windsor, Victor Mager. Alors bien sûr, certains parents du programme anglais ont peur qu'on oblige leurs enfants à changer d'écoles».

Propos recueillis par
Laurent GIMENEZ

(1) Les 7 autres candidats sont: Jim Buchanan, Barbara Cape, Robert Jordon, Randy Mattern, Mary Mulder, Bev Rickey et Debra Therrien.

Les candidat(e)s scolaires

Cheval-Blanc

Quartier 1 (Oakpoint): David Gareau, Richard Schon, Karen Emms (conseillère sortante).

Quartier 2 (Saint-Laurent-Saint-Ambroise): Ido Van Den Broek (commissaire sortant), Richard Gratton, Guy Dumont. Jean Allard, commissaire sortant de Saint-Laurent, ne s'est pas représenté.

Quartier 6 (Elie): Gilbert Paul (commissaire sortant) contre Peter Piskor.

Norwood

10 candidats pour 5 places; Ronald Chartrand; Bryan Cinq-Mars; Tony Cliteur; Jean Hart; - Louise Johnston; Audrey Krushel; Brenda Leslie; Pat Martin; Sid Robbins; Monica Schade.

La Rivière-Rouge

Quartier 4 (Saint-Pierre-Jolys): 2 postes, 3 candidats. Philippe Côté (commissaire sortant), René Desharnais et Maurice Laroche. Gérald Langhan, l'autre commissaire sortant ne s'est pas représenté.

La Rivière-Seine

Quartier 1 (Saint-Norbert:) 3 postes, 4 noms. Wendy Bloomfield (commissaire sortante), Richard Haugh, Gary Nelson, Bernard Rollo. Shirley Loewen et Ronald Lagacé, les deux autres commissaires sortants ne se sont pas représentés.

Saint-Boniface

8 candidats pour 5 places: John Barker; Betty Brand; Anita Chapman; Hugh Coburn; Carolyn Duhamel; Tom Owen; Joyce Patterson; Charles Placktis.

Saint-Vital

12 candidats pour 7 postes: Bob Bruce; Jim Buchanan; Barbara Cape; Lynne Cormack; Robert Jordon; Roger Kangas; Randy Mattern; Mary Mulder; Bev Rickey; Marylin Seguire; Debra Therrien; Joy Wright

Les élections scolaires dans La Seine:
7 de 10 élu(e)s sans concurrence

Shirley Loewen remet son bilan

Après des années de luttes chaudes et parfois aigres dans la Seine, les élections scolaires du 25 octobre sont presque inexistantes. Les seules postes contestés sont ceux du quartier 1 qui comprend Saint-Norbert et ses environs.

Et même là, si deux des trois commissaires sortants (Shirley Loewen et Ronald Lagacé) avaient choisi de se représenter, il aurait été intéressant de savoir s'il y aurait eu des élections scolaires dans la Seine cette année.


Photo: Archives La Liberté.

Shirley Loewen, ancienne présidente de la commission scolaire de la Seine. Les trois programmes scolaires sont compris et acceptés...

«Ma première réaction», affirme Shirley Loewen, présidente de la commission scolaire de la Rivière-Seine pendant 2 ans, «c'est que les résidants sont généralement satisfaits du progrès réalisé durant les six dernières années. Il y a eu, dans la Seine, une grande amélioration dans la qualité de l'éducation».

«Durant les six dernières années», poursuit Shirley Loewen, commissaire d'écoles depuis 1980, «on a amélioré le financement et les services. On a des spécialistes en musique, par exemple. On a amélioré les édifices à travers la division. On a été très progressiste dans tous les domaines».

«Il y a aussi beaucoup de stabilité dans tous les domaines, sauf peut-être à Woodridge où l'école est sous surveillance *(possible fermeture si le nombre d'élèves diminuait)*. Mais même là, les résidants savent que leur école est sous surveillance. Et qu'ils seront impliqués dans le processus décisionnel».

Côté questions linguistiques, «les trois programmes scolaires (français, anglais, immersion) sont reconnus et acceptés par la très grande majorité des résidants. Les trois programmes sont établis. Le monde comprend ce que ces programmes font et pourquoi ils existent».

Quels seront les défis dans la Seine durant les prochaines années? «Il y aura toute la question de la formation d'une division scolaire francophone. Il faudra voir quelle sera la décision et quel impact cela aura sur la division Seine».

«Il y aura aussi la question d'une école d'immersion niveau secondaire. Et il y aura le défi habituel de trouver les fonds pour couvrir les coûts des programmes».

Lucien CHAPUT

Les candidat(e)s du 25 octobre

Cartier

Quartier 1: Henry Rempel contre Neil Williment

Quartier 5: René Arnol contre Russel Mierke

De Salaberry

Quartier 2 *(partie ouest du village de Saint-Malo)*: Émilien Lussier contre Brian Copple.

La Broquerie rural

Quartier 1: Ernest Klassen contre Heinz Reimer

Quartier 4: Gilbert Tétrault contre David Gromniski

Quartier 6: William Hornick contre Wilfrid Chabot

Montcalm

Quartier 3 *(nord de Saint-Joseph)*: Guy Fillion contre Raymond Sabourin

Quartier 6 *(Saint-Jean-Baptiste)*: Paul Duval contre Daryl Warren Derksen

Il n'y a pas de candidat pour le quartier No 5 *(village de Saint-Joseph).*

Ritchot

Préfet : les 4 candidats sont John Wallace, Edward Hilger, Albert Therrien et Joseph Turski.

Quartier 2 *(Saint-Adolphe)*: Leslie Wallace contre Paul Gagnon

Quartier 3 *(Sainte-Agathe)*: Marcel Barrette contre Albert Bilodeau

Quartier 4 *(Glenlea-Saint-Norbert)*: Valérie Rutherford contre Adam Bartmanovich

Sainte-Anne-des-Chênes

Maire: Paul Blanchette contre Normand Larocque.

Conseillers (4 à élire): Paul Slawinski; Gérald St-Vincent; Robert Gosselin; Walter McDowell; Armand Guénette; Brighton Fraser; François Tétrault; Robert Tytgat; Mildred Sveinson.

Saint-Claude

Maire: Charles Dedieu contre Roger Chapellaz.

Conseillers(4 à élire): Louis Viallet; Leslie Demas; Agnès Lacroix; Raymond Lacroix; Roland Tranq.

Saint-Georges

Préfet: Richard Lowing contre Ken Danwich.

Quartier 1: Bill Eisler, Raymond Headley, Michael Gelmych, Monty Vialoux.

Quartier 3: Diane Dubé contre Morris Berthelette.

Sainte-Rose rural

Quartier 1 *(village de Laurier)*: Jos Dupré contre Michel Verhaeghe.

Comité du village non-incorporé **de Laurier**. (5 à élire): Jos Dupré, Michel Verhaeghe, Arthur Milette, Caroline Lambert, Debra Soucy et Jos Letain.

Sainte-Rose-du-Lac

Conseillers (4 à élire): Victor Stinson, David Thomson, Frank Parent, Emile Jacob, Edward Lysiykov et Gordon Bishop.

Somerset

Conseillers (4 à élire): Georges Mabon, Gilbert Lafrenière, Roger Poiron, Rick Sierens, Henri Pittet.

Taché

Préfet: Marcel Roch (préfet sortant), William Danylchuck (conseiller sortant du quartier 4) et Dave Simard.

Quartier 2: Walter Plett (sortant) et Douglas Simpson;

Quartier 4: Georges Bohémier, Carol Laramée et Bernard Trudeau.

Quartier 5: Paul Lebrun (sortant) et Gary Ammeter.

A Lorette, les trois membres sortants se sont représentés. Il s'agit de Léo Dubois, Carol Laramée et Denis Ross. Bernard Trudeau et Robert Leclerc ont également soumis leur candidature. Il y a trois postes à combler.

Georges Forest ne sera pas candidat à la SFM

Il n'y aura vraisemblablement pas d'élection à la présidence de la Société franco-manitobaine (SFM): Georges Forest a retiré sa candidature.

Reste donc en lice pour la présidence de la «nouvelle SFM» le directeur général adjoint de Norwood, Raymond Bisson, qui a joué un rôle clé dans la restructuration de l'organisme.

Georges Fores s'est désisté pour plusieurs raisons. «Je n'aurai aucune chance à l'assemblée annuelle le 4 novembre. Comment les gens pourraient-ils voter contre Raymond Bisson sans dire qu'ils n'ont pas confiance dans la restructuration?».

«Cette restructuration, sur le plan administratif, a un sens pour les cadres. Mais je trouve qu'elle n'aide pas à vendre la SFM au grand public. Dans ce sens, c'est une faillite complète pour donner un nouvel élan, de nouveaux objectifs, une nouvelle direction».

«Pour le moment, je ne suis pas sûr du programme de Raymond Bisson pour 1990. Mais j'imagine que ce sera de mettre en oeuvre sa restructuration, qui ne donne pas d'âme à la SFM. Donc les gens à l'assemblée seront préoccupés de restructuration et ne seront pas réceptifs à mon programme».

«Moi, je voulais engager toute la population, trouver des «metteurs de français». En deux mois, on aurait pu trouver 10 000 personnes. Les services seraient assurés. Nos droits sont là. On n'a qu'à s'organiser».

Bernard BOCQUEL



Photo: Archives La Liberté.

Georges Forest. Son nom est attaché à la restauration des droits constitutionnels provinciaux des Canadiens français du Manitoba.

Les candidats à la SFM

Voici la liste des candidats au conseil d'administration de la SFM (à jour mercredi 18 octobre).

Présidence: Raymond Bisson

Vice-présidence (concertation): pas de candidat.

Vice-présidence (revendication politique): Claudette Savard.

Vice-présidence (promotion services en français): Roger Bouchard, Paul Sherwood.

Secrétaire-trésorier: Louis Lemoing.

Conseillères-Conseillers (8 postes à pourvoir): Patricia Courcelles, Alma Desaultels, Georges Druwé, Claude Goulet, Jean Lafontant, Christian La Roche, Paul Préfontaine, Gilbert Savard, Monique Sirois, René Vermette, Alain Deminiac, Taïb Soufi, Joseph-Édouard Carrière, Gérald Labossière, omi.

Faut-il une entente Canada - Manitoba - communauté?

Léo Robert, le porte-parole du comité de stratégie chargé de mener les démarches pour une possible entente Canada-Manitoba-communauté, espère qu'au moins une cinquantaine de personnes seront présentes à la réunion qui se déroulera le 24 octobre à 19h30 au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Tous les membres et les employés des principaux organismes, ainsi que le grand public, sont invités à se présenter pour répondre à la question suivante: doit-on chercher à obtenir une entente de subvention Canada-Manitoba-communauté, comme celle conclue il y a déjà plus d'un an entre le gouvernement fédéral et les francophones de la Saskatchewan?

Au terme de cet accord, signé en juin 1988, les organismes fransaskois recevront un total de 17 millions de dollars étalés sur cinq ans (1988-1993). L'avantage de la formule est double: plus d'argent, et surtout la possibilité de planifier des projets à long terme, et non plus année après année.

La démarche n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans un processus entamé il y a plus d'un an. De plus, les États généraux de la francophonie ont déjà permis d'identifier un certain nombre de besoins pour les communautés francophones en ville et dans le rural. Il s'agit maintenant de traduire ces besoins en projets précis, et c'est ce à quoi devront réfléchir les organismes le 24 octobre.

Mais avant toute chose, les personnes présentes à la réunion devront dire si elles veulent de cette entente fédérale-provinciale-communauté. Et si oui, elles devront donner des directives au comité de stratégie pour qu'il poursuive le processus.

Laurent GIMENEZ

(1)Le comité de stratégie, mis sur pied en mai 1989, comprend les personnes suivantes: Cécile Berard, présidente; Léo Robert, porte-parole, Denis Clément, Roger Legal et Jean Lejeune.

TRANSCONA

Bazar le 29 octobre

Le bazar annuel des Dames de l'Assomption aura lieu le 29 octobre au Centre culturel Assomption, 711, rue Leola.

Parmi les activités: brunch de 10h30 à 13h; encan vers 12h30; jeux variés; comptoirs de pâtisseries, tricots, artisanat; tirages et prix d'entrée.

Une des organisatrices, Claudette Baril, précise: «Cette année, nous avons un bon choix d'objets d'artisanat qui feront de beaux cadeaux de Noël. Sans même parler de notre encan, qui promet d'être très intéressant».

Les Obligations d'épargne: jusqu'au 1er novembre

Une obligation d'épargner populaire

Pour un million et demi d'employés, les Obligations d'épargne (Savings Bonds) méritent vraiment leur nom: elles obligent à épargner!

Il existe deux manières d'acheter les traditionnelles Obligations d'épargne du Canada: au comptant ou via le Mode d'épargne sur le salaire.

Les Obligations, c'est de valeur

Pourquoi des Obligations d'épargne?

Pour financer une partie de la dette nationale à un taux d'intérêt raisonnable pour le gouvernement fédéral.

Quel est leur intérêt?

Pour les petits investisseurs, c'est un outil absolument sans risque et très pratique, car les Obligations sont encaissables en tout temps. (L'émission de 89 comporte une échéance de 12 ans)

Quel est le taux d'intérêt?

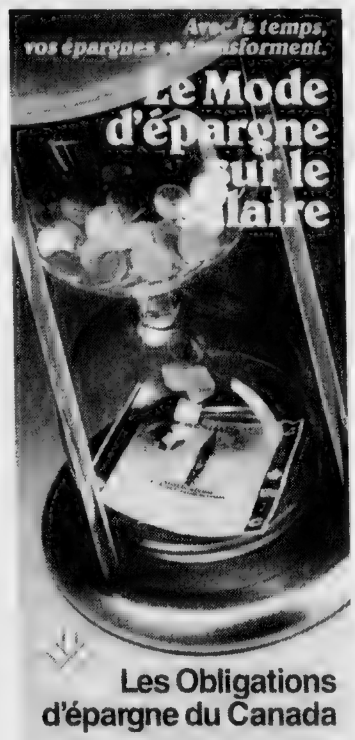
Cette année, il est de 10%. Ce n'est pas le meilleur taux mais «il se défend bien à cause des avantages: liquidité et sécurité», assure Michel Lecours de la Banque de Canada.

Précision supplémentaire: le taux serait ajusté à la hausse au besoin. Ainsi, en 88, le taux initial était de 9%, pour finir à 10% (moyenne annuelle de 10.2%). Soulignons que L'ajustement à la hausse est automatique pour TOUTES les émissions des années antérieures.

Quelle émission arrive à échéance?

Celle de 1982, qu'il faut encaisser au plus tard le 1er novembre. Une émission plutôt rentable (moyenne de 14% sur 7 ans): 1 000$ rapporteront près du double: 1 940$ (intérêts composés). D'habitude, un investissement «à risques» devrait doubler en 5 ans.

B.B.



Le Mode d'épargne sur le salaire devient de plus en plus populaire. Pour acheter une Obligation de 1 000$, l'employé accepte 48 retenues hebdomadaires de 22$.

Cette 2e option est choisie par un million est demi d'employés au pays, précise Michel Lecours, un porte-parole de la Banque du Canada:

«Pour une majorité de ces employés ce moyen d'épargner. Un nombre qui augmente d'année en année.

Les récentes fluctuations boursières vont-elles inciter plus employés, les Obligations d'épargne constituent vraiment le seul moyen d'épargner. Comme certains disent: ça nous oblige à mettre de l'argent de côté». 16 000 compagnies offrent à leurs de petits investisseurs à acheter des Obligations, comme c'était le cas lors du crash boursier de 87? Michel Lecours ne le pense pas vraiment:

«C'est la 44e émission. Il y a une tradition, une clientèle. Et le gouvernement fédéral n'a pas besoin d'événements extérieurs pour remplir son objectif: ramasser entre 10 et 15 milliards de dollars».

Idéalement, le gouvernement souhaite obtenir, d'ici le 1er novembre, entre 12 et 13 milliards. «Il ne voudrait pas avoir plus de 15 milliards pour une simple question de contrôle de la gestion de la dette publique».

Explication: les Obligations d'épargne sont encaissables en tout temps, sans pénalité, après 3 mois. «C'est donc un outil que le gouvernement ne contrôle pas», note Michel Lecours.

Actuellement, les Obligations d'épargne représentent 14% (41 milliards) de la dette nationale (290 milliards). «En 1980, les Obligations représentaient 40%. Et c'était très dangereux».

Bernard BOCQUEL

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ouverture du nouveau Paradis des Pionniers

Les nouveaux locaux du Paradis des Pionniers seront inaugurés officiellement le 21 octobre à 14h par Jack Penner, ministre provincial du Développement rural et Jake Epp, ministre fédéral de l'Énergie.

Les dons des gens de la paroisse et des paroisses environnantes (environ 97 000$) ont permis de bâtir une cuisine et un local pour la restauration et diverses activités. Les gens d'affaires et la municipalité ont contribué à l'achat du mobilier.

Huit nouveaux appartements doubles ont pu être construites grâce aux aides fédérales. Ils sont destinés aux personnes à faible revenu (au plus 16 500$/an pour une personne seule ou un couple). Le loyer correspondra à 25 % de leur revenu.

Les bâtiments existants ont été construits en 1966, ils comportent 6 appartements simples et 2 doubles. Pour Albert St-Hilaire, président du conseil d'administration, la demande dépasse l'offre de places : «On planifie déjà un autre agrandissement pour bientôt.»

L'inauguration du nouveau Paradis des Pionniers sera la dernière cérémonie communautaire officielle à laquelle Albert St-Hilaire assistera comme préfet. Après son remplacement par Florent Beaudette, il envisage de partir en voyage pendant les 3 mois de l'hiver et de se livrer à sa nouvelle passion pour la vidéo amateur.

Ph.D.

ELIE

Souper paroissial le 22 octobre

Le souper paroissial d'Elie aura lieu le 22 octobre de 17h à 19h à l'Institut Saint-Paul.

L'argent récolté servira à l'entretien de l'église avec notamment la réfection des fenêtres et une nouvelle peinture pour le clocher.

Les prix des billets sont : adultes et adolescents, 6,5$; enfants de 4 à 12 ans, 3$; plus jeunes, gratuit.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Un atelier en généalogie

Un deuxième atelier en généalogie intitulé «Les ressources généalogiques au Manitoba» sera donné le samedi 21 octobre à 13h à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Gilles Lesage de la Société historique de Saint-Boniface et Daniel Beaulieu de la Bibliothèque feront le tour des ressources généalogiques disponibles.

Les participants recevront aussi les informations concernant la bibliothèque des Mormons et la Manitoba Genealogical Society. Pour les inscriptions (limitées): 986-4331. La liste des ateliers à venir est aussi disponible.

La province redit non au counselling professionnel en français

Personne ne se résigne au pire

Les trois options possibles

Pour Gilles Beaudry, le refus ministériel ne peut avoir que trois conséquences possibles:

-Réduire la portée du Service de conseillers. Une mauvaise solution à ses yeux: «Déjà, on ne fournit pas. Alors s'il faut en plus réduire les services!».

-Devenir strictement un service privé, qui exige 60$ par session d'une heure pour équilibrer ses comptes (au lieu d'une contribution volontaire qui se situe en moyenne à 20$). Une option qui n'a pas la faveur du Clerc de Saint-Viateur.

-Fermer les portes fin octobre. Une possibilité qui serait «désastreuse pour la population francophone».

Les responsables du seul centre de counselling professionnel en français restent encore prudemment optimistes, malgré un deuxième refus de la ministre des Services communautaires d'accorder une aide financière au Service de conseillers de Gilles Beaudry.

Charlotte Oleson avait dit non à une aide de 86 000$ le 10 septembre. Les pressions exercées par la suite n'ont pas suffi à faire fléchir la ministre, qui a redit non le 12 octobre.

Les conséquences d'un refus avaient été clairement énoncées par le fondateur et responsable du Service de conseillers, Gilles Beaudry, csv, fin septembre dans La Liberté (voir encadré).

L'une des options: fermer à la fin octobre. Mais Roger Robidoux, le président du conseil d'administration du Service de conseillers demeure optimiste: «Parce que normalement, le bon sens prévaut. Le service que nous offrons est unique et je ne crois pas encore que le gouvernement actuel va refuser son aide pour assurer des services en français».



photo: Bernard Bocquel

Gilles Beaudry, responsable du Service de conseillers. L'aide de la province est justifiée.

Charlotte Oleson a motivé son refus en expliquant qu'il n'y avait plus d'argent et que le Child and Family Services of Eastern Manitoba propose déjà les services offerts par Gilles Beaudry et son équipe (3 thérapeutes à temps plein, 6 à temps partiel, 500 clients l'an dernier, dont 73% francophones). Cependant, le directeur du Child and Family Services, David Waters, contredit la ministre.

Sur la base de ce démenti, le député de Saint-Boniface, le libéral Neil Gaudry, est monté en première ligne: «Les Services à l'enfant et la famille admettent que le Service de conseillers est le seul à offrir un tel service à la communauté. Le besoin est là, il faut continuer le lobby. Je reste optimiste».

Comme l'expliquait Gilles Beaudry (La Liberté du 29 septembre): «Nous avons demandé 86 000$ pour les coûts de fonctionnement, car sans l'aide du gouvernement nous ne pouvons plus exister de la même manière».

«C'est une aide justifiée, car nous rendons service au gouvernement. Nous enlevons des gens du bien-être social, nous permettons à d'autres de retourner au travail et nous permettons à d'autres encore, qui souffrent de burn-out, de continuer à travailler».

Bernard BOCQUEL

Un témoin du patrimoine de Saint-Boniface menacé

Les derniers jours de la maison Bernier?

Les tout prochains jours seront déterminants pour le sort de la maison Bernier (265, boulevard Provencher), un des derniers vestiges des années 1880.

Le groupe de personnes, réunies autour de la Société historique de Saint-Boniface, a jusqu'au 27 octobre pour répondre à l'offre finale des propriétaires, Roger Robidoux et Étienne Aubry.

Étienne Aubry précise: «Nous demandons 225 000$. Ce n'est pas un chiffre gonflé. Nous avions payé près de 205 000$ en janvier 89 et nous avons eu au moins 20 000$ de dépenses. Nous avons fait preuve de bonne volonté. On va voir si ceux qui s'opposent à la démolition sont sérieux».

La Société historique devait tenir une réunion d'urgence jeudi 19 octobre pour tenter de trouver des acheteurs. La Société veut aussi faire une étude structurelle de cette maison, construite voilà 107 ans par Thomas-Alfred Bernier, un célèbre avocat, maire et sénateur.



Son avenir réside maintenant vraisemblablement entre les mains du Conseil manitobain du Patrimoine qui devrait recommander ou refuser samedi 21 octobre une classification historique. Le dernier mot revient au ministre de la Culture et du Patrimoine.



photo: Bernard Bocquel

Deux perspectives automnales de la maison Bernier

Commentaire de Jacqueline Blay, présidente de la Société historique: «Une classification historique aiderait beaucoup à donner une légitimité supplémentaire à notre démarche». Si la maison Bernier devenait monument historique provincial, les propriétaires pourraient recevoir une aide de 70 000$ s'ils effectuent des rénovations d'au moins 140 000$.

Le 17 juillet, le Comité de l'environnement de la ville de Winnipeg avait accepté de protéger la maison Bernier. Le 26 juillet, le Comité exécutif, sur proposition de son président, Guy Savoie, avait accordé un délai de 6 semaines (donc jusqu'au 13 septembre) pour explorer les possibilités de sauver la maison.

Roger Robidoux et Étienne Aubry auront attendu jusqu'au 11 octobre avant de poser leur ultimatum. Si la maison n'est pas rachetée, il demanderont au Comité exécutif la permission de démolir, qui avait été accordée en juin par le Comité communautaire Saint-Boniface-Saint-Vital.

Bernard BOCQUEL

CULTUREL

La semaine des fanatiques

• Le concert classique de Michel Lagassé : «The music of Russia» par l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Bramwell Tovey, dans le cadre des «Musically Speaking No2». Avec la participation de Sophie Rolland pour un morceaux de Tchaïkovski et un autre de Glazunov. Vendredi 20 octobre à 20h00.

«La soliste Sophie Rolland est une artiste très intéressante. Une jeune Québécoise dont la carrière promet beaucoup. C'est une série musicale très accessible, très populaire. Cela promet de la bonne humeur.»

Michel Lagassé est directeur régional du secrétariat d'Etat.

• La pièce de Théâtre de Claude Dorge : «Village of Idiots» de John Lazarus, mise en scène par Kim McCaw au Prairie Theatre Exchange, Place Portage (942-7291).

«Je suis curieux de voir la nouvelle pièce du PTE et en même temps de voir leur nouvelle salle. Le PTE a déménagé Place Portage à côté du cinéma Imax. Ils ont voulu conserver la même forme pour garder la même atmosphère que dans l'ancienne salle. En plus, c'est une comédie, on y va pour rire.»

Claude Dorge est responsable du Bureau d'animation théâtrale



Jésus est-il le bienvenu à Montréal ?

: «Jésus de Montréal» de Denys Arcand. Au cinéma Garrick à 19h10 et 21h25 (942-2034).

«C'est un film émouvant, pas seulement du point de vue de la foi, mais aussi du point de vue humain. Un des meilleurs films que j'ai vu depuis longtemps. Il donne matière à réfléchir, et chacun peu réfléchir à son niveau. Denys Arcand pose toujours des questions et va encore plus loin que dans «Le déclin de l'empire américain». Il pose la question de la fin des temps. Peut-être que le nouvel âge et le temps des premiers chrétiens vont se rejoindrent ?»

Jacinthe Allard tient une chronique culturelle au Radio-Réveil de CKSB.

• Le cancan de Lucien Chaput : «La Guilde des écrivaines et des écrivains manitobains pourrait créer un prix pour le meilleur livre publié en français par un Manitobain. Un tel prix (2500$) existe pour le meilleur livre publié en anglais depuis 1988. Le prix littéraire pour le meilleur livre en français (2500$ également) serait décerné tous les 2 ans à l'auteur ayant publié au cours des 2 dernières années.»

Lucien Chaput est directeur adjoint de La Liberté

Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

Un entretien avec Maria Chaput, directrice du CCFM

«On fait beaucoup avec à peu près rien»

La Liberté: ***La loi instituant le Centre culturel franco-manitobain en 1972 lui fixait comme objectif «de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province». Comment fait-on pour répondre à un tel programme ?***

Maria Chaput: «Dans un premier temps on regarde la loi. Dans cette loi, on précise une mission. On cible la clientèle. On priorise et on établit des objectifs.»

«Notre première clientèle cible est de plus en plus les jeunes. Dans la programmation, dans tous les domaines, il y a des choses pour les jeunes.»

«On a également des artistes. On offre aux jeunes artistes un genre de formation : l'opportunité de se produire en spectacle. Ils gagnent de l'expérience. Les cachets que l'on donne proviennent uniquement de nos prélèvements de fonds ou des commanditaires. Cela démontre une volonté assez forte d'aider les artistes franco-manitobains.»

«Un autre groupe important : les groupes résidants comme le Cercle Molière. Ils sont autonomes. Mais la façon que le Centre peut leur aider et, en même temps, répondre à sa mission, c'est en offrant des locations à prix très très modiques.»

«Autre groupe : les francophones du rural. On a une exposition itinérante qui va dans les villages. De plus, le Centre offre ses services de coordination administrative à l'Association des comités culturels du Manitoba.»

La Liberté: ***Comment est réparti le million de dollars du budget annuel ?***

Maria Chaput: «Nous avons deux budgets. Le budget de fonctionnement de 516 000 dollars est financé pour 304 000$ par la province. Le budget de programmation de 372 000$ est financé pour 230 000$ par le gouvernement fédéral.» *(Le reste du budget de 988 000$ comprend le fonds de capital et les campagnes de financement. Les dépenses couvrent avant tout les salaires, 460 000$ et les contrats d'emplois, 110 000$; NDLR.)*

«Je veux tout ce que je peux avoir. Ce que l'on fait, on le fait avec des miettes. On fait beaucoup avec à peu près rien. Si l'on comptait uniquement sur la subvention du Secrétariat d'Etat, on n'aurait plus de programmation.»

T out le monde sait très bien que les subventions n'augmenteront pas. On travaille à plus développer notre réseau de commanditaires qui est devenu notre porte de sortie, les prélèvements de fonds atteignants leurs limites.»

La Liberté: ***Quel est votre ambition en terme d'échanges francophones et canadiens ?***



photo: Philippe Descamps

Maria Chaput est directrice du CCFM depuis 1984.

Maria Chaput: «On priorise les artistes manitobains. On aimerait plus souvent faire venir des artistes professionnels extérieurs pour qu'ils puissent aider à la formation des jeunes. Mais on n'a pas d'argent.»

«Nous avons une très bonne communication entre les provinces de l'Ouest. On essaie de développer un réseau de coordination des tournées. C'est très difficile, chaque province à des attentes différentes. On ne veut pas de dumping du Québec. On aimerait de l'argent pour développer des échanges entre nous.»

La Liberté: ***De votre poste d'observatrice privilégiée, comment voyez-vous l'évolution de la culture française au Manitoba ?***

Maria Chaput: «Chose certaine, il y a déjà une évolution. La culture de nos enfants n'est pas la même que la notre. L'immersion va changer l'évolution de la culture. I! va y avoir un changement qui peut être à notre avantage.»

«L'immersion : ce sont des consommateurs de culture qui recherchent la qualité et sont prêts à payer. Offrons leur ce qu'ils veulent, et continuons à augmenter les activités qui nous sont propres. Il y a une culture qui est vécue et une qui est consommée.»

La Liberté: ***Question subsidiaire : Où en est le dossier «Atelier de poterie/Hélène Pelletier» ?***

Maria Chaput: «Un comité ad hoc a été formé. Hélène Pelletier a été invitée à en faire partie tout comme Luc Chateauneuf et Marcel Gosselin. Ils ont à développer une ébauche d'horaire et les politiques d'utilisation pour un atelier permanent d'arts visuels au CCFM. Cela doit être présenté en novembre au conseil d'administration. Hélène Pelletier a un mois de plus pour enlever toutes ses choses.»

Entretien réalisé par Philippe DESCAMPS

Lancement de la saison du Centre culturel franco-manitobain

Le jazz entre dans nos moeurs

Parmi les grands rendez-vous de la nouvelle saison au Centre culturel franco-manitobain, la directrice Maria Chaput attend beaucoup pour le jazz.

Outre le Mârdi jazz qui continue sans interruption jusqu'en juin, le CCFM prépare un festival national pour le printemps 1990. Les responsables du CCFM négocient actuellement avec divers partenaires pour l'organisation d'un événement qui regrouperait pendant 4 jours des artistes de tout le Canada.

De gros efforts sont faits pour que le mois de décembre devienne celui de la fête des enfants. Le Père Noël et la Mère Noël seront là pour l'opération «Pôle nord». Entre la visite du salon des lutins, de l'atelier et du village du Père Noël, les enfants pourront découvrir un nouveau spectacle de marionnettes de Janine Tougas et chanter avec Claude Mousseau.

Un peu plus tôt, une réception un peu particulière sera organisée pour un visiteur très attendu : le beaujolais nouveau qui débarque à Winnipeg avec bulles et douceur trompeuse le 16 novembre.

Après le succès du cabaret Piaf l'an passé, la formule se prolonge avec des soirées «bon vieux temps» animée par Aurèle Desaulniers en janvier.

Dans le même temps, le CCFM poursuit sa programmation régulière avec les artistes invités le jeudi et le vendredi, les expositions des galeries I et II, etc. Au rang de programmation régulière ont accédé cette saison les improvisations de l'équipe emmenée par Charles Leblanc. Des «Eruptions spontanées» auront lieu une fois par mois avant Noël.

Ph.D.

Critique de «Au Lac-des-Bois» du Cercle Molière

Que cessent les «manitobanisations»

Le Cercle Molière n'a pas ménagé ses efforts pour lancer la saison 89-90 en faisant appel à des comédiens au nom établi.

Ainsi, Roland Mahé, le metteur en scène de «Au Lac-des-Bois», a pu compter sur la participation de quatre routiers des planches: Robert Trudel, Laurette Rouillard, Francis Fontaine et Roger Léveillé, qui ont bien assez de talent et d'expérience pour faire oublier, quand il le fallait, le jeu mal assuré de deux débutants: Kelley Fry et Yvan Roy.

Mais malgré de bons et de très bons moments, «Au Lac-des-Bois» représentait une espèce de mission impossible pour tous les comédiens. Pour une seule raison: l'adaptation de Jean-Guy Roy de la traduction du Québécois Albert Milaire de «On golden Pond» d'Ernest Thompson.

Pourquoi le Cercle Molière a-t-il tenu à «manitobaniser» le texte? En quoi une référence (par exemple) au «salon mortuaire Desjardins» peut-elle rapprocher plus les occupants du chalet au Lac-des-Bois des spectateurs?

Un vieux cynico-maniaco-dépressif jongle avec la mort, sa monomanie, et empoisonne l'existence de sa femme trop patiente et de sa fille têtue, qui tente de refaire sa vie avec un dentiste papa d'un adolescent déluré. Il y a là assez de sentiments forts pour captiver l'attention de n'importe quel spectateur.



photo: Hubert Pantel

L'équipe qui a monté «Au Lac-des-Bois», au grand complet.

Le problème créé par la «manitobanisation» est évident: parce que l'identification se fait d'abord avec des personnages plutôt que des sentiments, au premier «trou de cul» ou «holy shit» venu, c'est le rire qui l'emporte, parce qu'il vaut mieux rire des choses osées...

C'est dire que parfois, on se surprend à rire quand en fait la situation atteint des sommets de tragédie humaine. Et les comédiens n'y sont pour rien. Car pour que le drame fonctionne à fond, il aurait fallu qu'ils puissent introduire de délicates nuances de jeu pour passer des moments comiques (volontaires ou non) aux rebondissements tragiques.

Sans cette «manitobanisation», à laquelle le Cercle Molière devrait songer à mettre fin une fois pour toutes si elle n'a pas de raison d'être, les comédiens n'auraient pas été coincés entre un comique plus ou moins volontaire et des temps tragiques qui éclataient sans transition.

Si la pièce avait été jouée comme une «simple» tragédie, les comédiens auraient pu assurer une tension dramatique à leur mesure, une tension qui n'arrivait pas à s'imposer assez souvent dans la version présentée aux spectateurs.

Une tension qui aurait donné suffisamment d'âme à la pièce pour qu'on vive l'imploration de la femme qui voit son mari terrassé par une crise cardiaque: «Mon Dieu, ne venez pas me le chercher».

Pourtant, on aurait tellement pu partager leur peine si, au lieu de vouloir nous présenter un texte «manitobain» dans un décor de chalet plus vrai qu'à Plage Albert, sans doute pour tenter de mieux nous poigner, le Cercle Molière avait laissé la magie du théâtre faire son office.

Bernard BOCQUEL

La pièce «Au Lac-des-bois» est présentée au CCFM jusqu'au 21 octobre.

LA BROQUERIE

Un hommage à Félix Leclerc par le Théâtre De Moissac

Samedi 4 novembre et dimanche 5, le Théâtre De Moissac organise deux soirées de théâtre et de chansons en hommage à Félix Leclerc.

Suzanne Balcaen, René Courcelles et Roger Fournier interprèteront des chansons de Félix Leclerc avant, durant et après la présentation de la pièce «Sonnez les matines» de Félix Leclerc.

La mise en scène et la direction d'une dizaine de comédiennes et comédiens est assurée par Denise Boily et Léonie Granger.

Les deux présentations débuteront à 20h au Gymnase de l'école Saint-Joachim. Un vin-fromage suivra la présentation du samedi 4; du café et des beignes après la présentation du dimanche 5.

Les billets (7$) seront en vente à la porte. Celles et ceux qui aimeraient réserver d'avance (il n'y a que 125 billets par présentation) n'ont qu'à contacter Paulette Fournier (424-5633) ou Madeleine Tétrault (424-5667).

Le Théâtre De Moissac fait partie du Comité culturel de La Broquerie. Les fonds prélevés par ces activités sont généralement destinés à la promotion du théâtre à La Broquerie, sous forme de dons aux jeunes qui montent une pièce à l'école.

L.C.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Les Rendez-Vous



photo: Philippe Descamps

«Bébert», la pièce crée au printemps dernier par Madeleine Laroche et mise en scène par le comité culturel de la Rivière-aux-rats sera présentée au public de Saint-Boniface le 21 octobre au Foyer du CCFM.

THEATRE

• ***«Village of Idiots»*** de John Lazarus, mise en scène par Kim McCaw au Prairie Theatre Exchange. Du 19 octobre au 12 novembre au PTE 160, rue Princess (942-7291).

CONCERTS

• ***Récital de Jean Stilwell***, cantatrice mezzo-soprano de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Dans la série des «concerts aux chandelles» à la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry, le mardi 24 octobre à 20h (783-7377).

• ***Christopher Herrick***, ancien organiste de l'abbaye de Westminster et de la cathédrale Saint-Paul de Londres, jouera dans la Westminster United Church, le 22 octobre à 20 h (786-4881 ou 783-3301).

• ***Mârdi jazz avec David Larocque***, le 24 octobre au Foyer du CCFM.

• ***Gilles Fournier*** est l'artiste invité du Foyer, au CCFM les 26 et 27 octobre.



Richard Séguin au Rendez-Vous, le samedi 21 octobre. Le chanteur québécois est l'invité du Festival du Voyageur. Billets (12$ à l'avance, 14$ sur place) en vente au Canot (768, avenue Taché), à l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, avenue Cathédrale) et Chez le disquaire (175, rue Marion). Portes ouvertes à partir de 20h00, spectacle à 21h30.

ENFANTS

• ***Couleurs d'automne***, atelier de création de lunettes pour voir la vie en rose, bleu, vert...Au Musée des enfants du Manitoba, le samedi 21, de 9h30 à 17h00, et le dimanche 22 octobre, de 11h00 à 17h00 (informations : 957-0005).

VISITES

• ***Grande vente*** du Winnipeg International Children's Festival au Club de canot de Winnipeg (47, place Dunkirk) à partir de 18h.

• ***Journée «Portes Ouvertes»*** à l'Alliance française du Manitoba (725, avenue Corydon), le dimanche 22 octobre à l'occasion de la Journée mondiale des Alliances françaises.

CONFERENCES

• ***«Jean-Jacques Rousseau et la Révolution française»***, conférence de M. Daniel Paquette, professeur de l'université de Lyon II. Le vendredi 20 octobre à 20h à l'Alliance française du Manitoba 725, avenue Corydon (477-1515).

Le philosophe genevois de langue française Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) influença considérablement la pensée politique de son temps notamment par ses oeuvres «Discours sur l'origine de l'inégalité» (1755) et «Le Contrat social» (1762). De nombreux révolutionnaires, comme Robespierre, le considéraient comme leur philosophe de référence. Ses cendres furent transférées au Panthéon en 1794 après l'instauration de la République.

EXPOSITIONS

• ***«Le jazz en France»***, exposition présentée par le service culturel de l'Ambassade de France et l'Alliance française du Manitoba. Du 14 octobre au 7 novembre, Galerie de l'Alliance française 725, avenue Corydon (477-1515).

• ***Que faire ? Que dire ?*** Exposition organisée par le Collège d'Art et de Style de Nouvelle Ecosse. Jusqu'au 19 novembre aux Galerie I et II du CCFM.

CINEMA



«The Journey», un film événement de Peter Watkins (Suède, 1987 ; durée 14 heures), présenté en première à Winnipeg par la Cinémathèque 100, rue Arthur. Un film sur la course aux armements et le risque d'holocauste atomique, avec la participation de cinéastes de 16 pays. Samedi 21 octobre, première partie de 10h à 18h ; dimanche 22 octobre, seconde partie de 10h à 18h.

• ***«Le Grand Chemin»***, un film de Jean-Loup Hubert (Fr. 1988). César du meilleur acteur pour Richard Bohringer et César de la meilleure actrice pour Anémone (Les Césars sont l'équivalent français des Oscars étasuniens). Au cinéma 3 du 20 au 26 octobre à 19h30 et 21h30 (783-1097).

• ***«Jésus de Montréal»*** de Denys Arcand (Can.1989), prix du jury au Festival de Cannes. Au cinéma Garrick à 19h10 et 21h25 (942-2034).

• ***Le cinéma et la Révolution française*** au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300 boulevard Mémorial). Le 21 octobre, «Madame Dubarry», d'Ernst Lubitsch (All. 1919, muet avec titres en allemand). Le 22 octobre, «La Marseillaise» de Jean Renoir (Fr.1938). À 20h00.

Le mercredi 25 octobre, «Jacques-Louis David» un documentaire sur le grand peintre français (1748-1825). Figure de proue de la nouvelle école de peinture française de la fin du XVIIIe siècle, accordant la primeur à la perfection du dessin.

Il s'intéresse à la politique avec la Révolution. Admirateur et ami de Robespierre, il siège à la Convention et au comité de sûreté générale. Inquiété après Thermidor, il devint plus tard un partisan de Bonaparte devenu Napoléon. Il incarne alors le néoclassicisme et connait une célébrité dans toute l'Europe.

• ***Festival de films gais et lesbiens***, jusqu'au 21 octobre. Vendredi 20 octobre à 20h00 au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg : conférence de Vito Rosso, historien New Yorkais, sur l'homosexualité dans le cinéma, illustrée de séquences de films. Samedi 21 octobre à 20h00, auditorium 190, rue Rupert : «L'usure» (can.1986) et «Le film de Justine» (can. 1989), deux films de la cinéaste québécoise Jeanne Crépeau et «Fun Down There» (1988) du cinéaste américain Roger Stigliano (renseignements : 775-3427).

• ***«Les fugitifs»***, un film de Francis Veber (Fr.) au vidéo-club de l'Alliance française (725, avenue Corydon). Jeudi 26 octobre à 19h00.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

Rendez-vous final le 1er novembre

Un sans faute pour la Grande Dictée

Plus de 1 000 étudiants de la 9e à la 12 année et environ 250 adultes ont pris la plume le 17 octobre pour tenter leur chance à la Grande Dictée de l'Alliance française.

«C'était la même ferveur, le même enthousiasme que l'année dernière», souligne le directeur de l'Alliance française du Manitoba, Michel Mercadié. «Il y a eu plus de jeunes que l'an passé et à peu près le même nombre d'adultes».

Pour mettre à l'épreuve leurs talents orthographiques, les juniors ont eu droit à un court texte parsemé de «bâillon», de «mercurochrome» et «d'hémoglobine». Quant aux adultes, ils ont eu droit à un texte de l'écrivain français Gérard Avelane, auquel on avait rajouté un phrase finale particulièrement périlleuse et tarabiscotée.

40 finalistes (20 juniors et 20 adultes) se retrouveront le 1er novembre à 18h30 sur le plateau de CBWFT Radio-Canada pour l'ultime épreuve. A la clé: deux billets d'avion Winnipeg-Paris pour les adultes et deux billets Winnipeg-Québec pour les juniors, ainsi que d'autres prix.

Laurent GIMENEZ

La dictée des jeunes

Avant d'avoir eu le temps de s'en apercevoir, elle se retrouva bâillonnée, transportée dans la soute à bagages d'un avion qu'elle savait être en partance pour l'Amérique du Sud. Elle se dégagea à grand-peine de ses liens et ôta son bâillon; mais ses cris se brisèrent contre la carlingue métallique. C'est alors qu'un stratagème lui vint à l'esprit: après avoir aperçu un flacon d'acide et une bonbonne d'eau qui gisaient à ses pieds, elle sortit de sa poche les deux petites bouteilles de mercurochrome qu'elle y avait mises le matin avant son départ et les mélangea à l'eau; elle ajouta ensuite quelques gouttes d'acide et versa le tout sur la serrure verrouillée du réduit où elle se trouvait: la solution rouge coula goutte à goutte, tel du sang, jusqu'au pied de l'appareil. Il lui fallut attendre quelque temps pour qu'une employée, intriguée, s'approchât assez près et se posât le problème de savoir d'où venait cette hémoglobine. Elle fut bientôt libérée... mais la sonnerie de son réveille-matin l'extirpa de son rêve!

La dictée des adultes

Elle n'avait pas parcouru six mètres que, derrière elle, retentissait le martèlement des talons hauts de deux femmes courant sur le trottoir et, avant qu'elle n'eût pu se retourner, elles la saisirent par les cheveux et la frappèrent, à coups de pied, à coups de poing. Entre le Celtique et une boutique à la peinture rouge écaillée s'enfonçait, dans la masse des immeubles, semblable à un couloir étroit, l'impasse des Peintres sur laquelle donnaient des fenêtres closes. Françoise y fut violemment poussée; elle alla heurter un tas de cageots vides et, tandis que ceux-ci se renversaient, roula dans le caniveau. Elle voulut se relever, mais un pied s'abattit sur sa nuque, lui plaqua le visage dans l'eau grasse qui stagnait le long de la bordure de l'étroit trottoir. Elle se débattit avec des gestes de démente, griffant le pavé de ses ongles, croyant qu'elle allait mourir. Et soudain, au bout d'un temps qui lui parut atrocement long, elle put relever la tête et resta un instant immobile, les genoux glacés par l'eau, aveuglée, haletante. Puis, essuyant ses yeux du revers de sa main, péniblement, elle se remit debout. L'impasse était déserte, les deux femmes avaient disparu. Elle fut alors la proie de visions cauchemardesques: une kyrielle de chapeaux jaune paille, des magnolias irradiants, des malles-poste bigarrées, un acacia exagérément difforme, un hippocampe fossilisé et des saint-bernard débonnaires.

(À l'exception de la dernière phrase qui a été composée, le texte est extrait de Au seuil du royaume, Gérard Avelane, Debresse, 1955, p. 62)

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Top départ pour la radio du collège

La radio interne du collège de Saint-Jean-Baptiste sera inaugurée lundi 23 octobre à 16 heures en présence du chanteur Richard Séguin et de nombreuses personnalités.

Ce projet a été lancé au printemps dernier par le professeur Denys Gravelle et deux étudiants, Marcel Sorin et Anita Beaudette, dans le cadre du club de français.

La radio sera retransmise par le réseau interphone de l'établissement. Deux émissions sont prévues : de 8h40 à 9h et de 11h45 à 12h40.

Le montage financier de ce projet a été rendu possible par la participation du Bureau de l'Education française. Le BEF s'est engagé à verser 50% du budget de 13 000$.

Ph.D.

Voici la Résolution qui sera présentée à l'Assemblée générale annuelle de la SFM le 4 novembre 1989, concernant les

Élections des Administrateurs de la SFM

Etant donné que cette assemblée n'a pas encore adopté de nouveaux règlements pour la SFM et que l'assemblée spéciale du 10 juin a pris certaines décisions quant aux élections à cette assemblée annuelle;

Étant donnée le besoin de donner une bonne place aux élections lors de cette assemblée; il est proposé:

1) Que les règles suivantes s'appliquent aux élections des membres du conseil d'administration de la SFM lors de l'assemblée annuelle le 4 novembre 1989:

a) l'élection des administrateurs se tient au moyen d'un scrutin secret;

b) l'assemblée élit un président d'élection qui n'a pas le droit de vote;

c) l'assemblée nomme trois scrutateurs;

d) chacun des membres du conseil exécutif (président, vice-président et secrétaire-trésorier) est élu séparément à la majorité simple (le candidat ayant le plus grand nombre de votes gagne l'élection), à l'exception du président qui est élu à la majorité absolue (le candidat ayant plus de 50% des votes gagne l'élection et dans le cas où aucun candidat obtient plus de 50% des votes, un autre tour de scrutin a lieu après avoir rayé du bulletin de vote le nom du candiat ayant obtenu le moins de votes);

e) l'élection aux autres postes du conseil d'administration se fait en bloc et les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de votes ont élus et, en cas de mandats de durées diverses, obtiennent les mandats les plus longs;

f) l'assemblée tient un second tour de scrutin lorsque deux candidats ou plus recueillent un nombre égal de voix, qui serait par ailleurs suffisant pour permettre leur élection au conseil d'administration;

g) les mandats des administrateurs élus le 4 novembre 1989 sont les suivants:
- le président 1 an;
- l'un des vice-présidents 1 an;
- l'un des vice-présidents 2 ans;
- l'un des vice-présidents 3 ans;
- trois des conseillers 1 an;
- trois des conseillers 2 ans;
- deux des conseillers 3 ans;
- le secrétaire-trésorier 3 ans;

h) toute personne dont le nom ne se trouve pas sur les listes soumises par le comité de candidature et qui désire se porter candidat à l'un des postes au conseil d'administration, peut soumettre sa candidature, appuyée de la signature de dix (10) membres en règle de la SFM, au président du comité de candidature avant les heures limites fixées pour chacun des postes;

i) l'horaire proposé pour les activités reliées aux élections est le suivant:

Le samedi 4 novembre 1989:

10h30 Heure de tombée pour les mises en candidature à la présidence

11h00 Discours des candidats à la présidence, suivis de l'élection (maximum 5 minutes par candidat) (La présentation des résultats de l'élection à la présidence se fera aussitôt que possible après le vote)

13h00 Heure de tombée pour les mises en candidature aux postes de vice-présidences

13h30 Discours des candidats aux trois postes de vice-présidences, suivis des élections à ces postes (maximum 3 minutes par candidat) (La présentation des résultats des élections aux postes de vice-présidences se fera aussitôt que possible après le vote)

14h45 Heure de tombée pour les mises en candidature aux postes de conseillers et de secrétaire-trésorier

15h15 Identification des candidats aux postes de secrétaire-trésorier et de conseillers, suivie des élections (La présentation des résultats de ces dernières élections se fera aussitôt que possible après le vote)

j) tout candidat peut faire distribuer une feuille aux membres de l'assemblée sur laquelle on pourra y trouver de l'information facilitant son identification, sollicitant le vote en sa faveur, et avançant des points de mérite relatifs à sa candidature.

La SFM pourra fournir de l'assistance technique à cet effet. S.V.P., adresser vous à Madame Jacqueline Thioux au 233-4915.

Les candidatures reçues à date sont les suivantes:

Présidence: Raymond Bisson.

Vice-présidence (revendication politique): Claudette Savard.

Vice-présidence (promotion services en français): Roger Bouchard.

Secrétaire-trésorier: Louis Lemoing.

Conseillères-conseillers (8 postes à pourvoir): Patricia Courcelles, Alma Desaultels (Lorette), Georges Druwé, Claude Goulet (Saint-Jean-Baptiste), Jean Lafontant, Christian La Roche, Paul Préfontaine, Gilbert Savard, Monique Sirois (Saint-Jean-Baptiste), René Vermette (Aubigny), Alain Deminiac, Taib Soufi (Saint-Boniface), Joseph Edouard Carrière (Treherne), Père Gérald Labossière.

Toute autre personne désirant se porter candidate peut le faire en soumettant sa candidature auprès du:

Comité de candidature
Case postale 145
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4

La Société franco-manitobaine

La nouvelle Société franco-manitobaine

Son mandat, ses rôles et sa structure

Lors de l'assemblée générale spéciale du 10 juin dernier, le Groupe de travail sur la restructuration de la SFM présentait son rapport* contenant, entre autre, des propositions précises sur le mandat et les rôles d'une nouvelle SFM.

Suite aux délibérations, les propositions suivantes ont été adoptées:

Mandat: La SFM, de concert avec l'ensemble de la collectivité franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains, protège les intérêts de la francophonie manitobaine, facilite l'épanouissement de la vie en français au Manitoba et en fait la promotion.

Rôles: La SFM assume les rôles particuliers suivants:
- rôle de porte-parole;
- rôle de revendicateur;
- rôle de facilitateur de concertation;
- rôle de promotion des services en français;
- rôle de leadership.

Structure: Les affaires de la SFM sont gérées par les composantes suivantes:
- l'assemblée générale;
- le conseil d'administration;
- le conseil exécutif;
- les comités permanents comprenant:

a) le comité de facilitation de concertation;
b) le comité de promotion des services en français;
c) le comité des revendications politiques,

et les règlements généraux de la SFM comportent ce qui est décrit au sujet des composantes énumérées aux pages 10 à 14 du rapport du Groupe de travail*.

1) pour mettre l'accent sur la coopération entre les organismes franco-manitobains;
2) pour mettre l'accent sur le développement communautaire et les initiatives locales;
3) pour mettre l'accent sur le respect des droits garantis aux Franco-Manitobains.

Les nouveaux règlements qui seront proposés pour adoption lors de l'Assemblée générale annuelle de la SFM, les 3 et 4 novembre prochains, ont été rédigés conformément aux voeux de l'assemblée générale spéciale du 10 juin 1989. Tous les Franco-Manitobains sont invités à venir se prononcer sur ces règlements et à élire le premier conseil d'administration de la nouvelle SFM.

(*) Le rapport du Groupe de travail et toute la documentation pertinente à cette question sont disponibles au bureau de la SFM. Vous pouvez vous les procurer en composant le 233-4915, ou le 1-800-665-4443 (sans frais) si vous appelez de l'extérieur de Winnipeg.

La Société franco-manitobaine

C'est dur de classer des équipes moyennes

Norris: un avenir platte pour le parent pauvre



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

C'est presque incroyable que cette division ne soit pas devenue bien plus forte. Au cours des dix dernières années, la Norris détenait d'année en année quatre et parfois cinq des dix premiers choix au repêchage amateur.

Cependant, l'amélioration ne s'est pas faite et la division Norris demeure le parent pauvre de la Ligue Nationale.

1ère place: Les Blackhawks de Chicago.

Forces: Mike Keenan représente un atout important derrière le banc. Il apportera de la discipline aux Hawks et compte tenu de la qualité du produit dans la Norris, ce sera assez pour garantir la première place.

Faiblesses: Dans la division Norris, deux trios sont suffisants. Mais au niveau de la Ligue, Chicago n'a pas de profondeur. De plus, c'est une équipe qui dépend de deux joueurs: Denis Savard et Doug Wilson. Sans eux, oubliez la première place.

Nouveaux venus: Al Secord et Jacques Cloutier.



Photo: Archives La Liberté.

L'ancien Jet Paul MacLean est passé aux Blues de St. Louis au cours de l'été. N'ayant pas énormément de talent, il sera un Blue typique. Pas beau à voir, mais en bout de ligne, assez efficace.

2ème place: Les Red Wings de Detroit.

Forces: Steve Yzerman est le troisième meilleur joueur de la Ligue Nationale. Jacques Demers est premier ou deuxième chez les entraîneurs. L'attaque est assez diversifiée.

Faiblesses: Les Red Wings survivront encore cette année avec une collection de défenseurs archaïques. Salming est venu se joindre à une défense qui compte déjà O'Connell et Norwood. La 2ème moitié de la saison ne sera pas drôle.

Nouveaux venus: Salming, Bernie Federko, Tony McKegney et Torrie Robertson.

3ème place: Les North Stars du Minnesota.

Forces: Au cours des deux dernières années, les anciens Stars ont cédé leur place à de jeunes joueurs prometteurs. Les signes deviendront encourageants dès cette année. Les défenseurs sont gros, forts et assez mobiles. Les avants sont tous compétents.

Faiblesses: Les défenseurs doivent contribuer à l'attaque. L'an dernier, c'était un de leurs plus gros handicaps. On se fie peut-être un peu trop à Mike Modano, leur premier choix de l'an dernier. La pression sera-t-elle de trop?

Nouveaux venus: Modano, Helmut Balderis et Jarmo Myllys.

4ème place: Les Blues de St. Louis.

Forces: Il a fallu que j'ajuste mon tir par rapport aux Blues encore cette année. Sur papier, c'est une équipe médiocre. Mais avec un Sutter à la barre et une collection de joueurs moyens, ils s'en sortent toujours. Dans le filet, Greg Millen est un superbe gardien.

Faiblesses: Comme groupe, les défenseurs ne sont pas de calibre professionnel. A chaque position, c'est très maigre.

Nouveaux venus: Adam Oates, Paul MacLean et Keith Osborne.

5ème place: Les Maple Leafs de Toronto.

Forces: Les Leafs sont sur le point d'avoir deux bons trios. A Toronto, c'est un élément très encourageant. Il y a de nombreux bons jeunes, mais ils risquent de finir comme les autres joueurs prometteurs des Leafs: ailleurs.

Faiblesses: Aucune profondeur. Un propriétaire qui refuse de laisser travailler ses employés. Rien ne changera à Toronto cette année.

Nouveaux venus: Dave Hannan, Lou Franceschetti, Rob Ramage et peut-être Tom Kurvers.

MONTCALM

Une Usine de déchets: audiences publiques

La municipalité de Montcalm organise deux rencontres d'information entre les résidants et les responsables du Manitoba Hazardous Waste, Alan Richards et Graham Latonan,qui proposent d'implanter une usine de traitement des déchets.

Les audiences publiques auront lieu le 14 novembre à Saint-Jean-Baptiste, de 15h à 21h dans la salle du Centenaire. Et le 15 novembre dans la salle communautaire de Letellier de 15h à 21h.

L'usine en question permettrait le traitement des déchets toxiques de diverses origines à l'exclusion des plus dangereux comme les PCB ou les déchets radioactifs.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Cours prénatals

A l'attention des mères célibataires, des cours seront donnés à partir du 6 novembre à Saint-Boniface.

Divers aspects de la préparation à l'accouchement seront abordés. Les cours seront présentés par une infirmière en santé publique, une assistante sociale et une économiste ménagère.

Pour de plus amples renseignements: 945-8966.

Trois prélats d'honneur partagent leurs réflexions

À la surprise générale, l'Église de Saint-Boniface apprenait le 5 juin, jour de la fête patronale, que le pape Jean-Paul II, sur recommandation de Mgr Antoine Hacault, avait élevé trois prêtres au rang de prélat d'honneur.

Le dernier prélat d'honneur dans l'archidiocèse de Saint-Boniface avait été nommé en 1967 sous Mgr Baudoux. Après Vatican II, l'attribution du titre est devenue très rare dans les diocèses canadiens-français. Bien que la tradition ait été maintenue côté anglophone.

Début octobre, Albert Fréchette, curé de la Cathédrale; Henri Perron, vicaire général; et Roland Bélanger, chancelier, ont fêté ensemble, dans une Cathédrale comble, l'obtention de cet honneur qui leur permet de se prévaloir du titre de «monseigneur».

Les trois hommes ont leur façon d'assumer le titre de prélat d'honneur, qui permet le port de la soutane violette, ou noire filetée de violet.

Roland Bélanger estime que Mgr Hacault, en posant ce geste exceptionnel, «a voulu reconnaître parmi son clergé des prêtres qui représentaient les différentes facettes de l'activité diocésaine qui entoure l'évêque».

Ainsi, Mgr Fréchette représente la pastorale, Mgr Perron l'administration et Mgr Bélanger le lien entre l'évêque et les paroisses.

Que signifie ce titre pour Roland Bélanger? «Ce n'est pas important dans le sens qu'il n'est pas nécessaire à mes fonctions. Je le vois comme un geste d'égard à ma personne pour le travail que j'ai fait, notamment côté organisation».

Honorer l'Église

«Je pense avoir des qualités d'organisateur. Ça ne me fatigue pas de planifier. Par exemple, j'avais coordonné la visite papale en 1984», précise l'actuel président du Conseil presbytéral.

«Mais ce titre, nous ne le méritions pas plus que d'autres. Monseigneur ne pouvait pas reconnaître tous les prêtres. Il en a choisi trois pour que les gens réalisent que les prêtres travaillent et qu'ils continuent de se dévouer».

Henri Perron pense que Mgr Hacault «a voulu reconnaître des prêtres avec qui il a travaillé pendant de nombreuses années. Il me semble que Monseigneur a choisi l'occasion de son anniversaire épiscopal pour demander cet honneur, que je ne prends pas tout à fait pour moi. J'espère qu'il honore l'Église de Saint-Boniface».



photo: Bernard Bocquel

Les 3 premiers prélats d'honneur de Mgr Hacault réunis devant l'archevêché. De gauche à droite: Henri Perron (vicaire général), Roland Bélanger (chancelier) et Albert Fréchette (curé de la Cathédrale).

En sa qualité de vicaire général, Mgr Perron remplace l'archevêque lorsqu'il est absent et le titre de «monseigneur» est toujours attaché à la fonction, bien qu'il ne s'en soit jamais prévalu.

Son espoir: «J'espère qu'on ne sera pas vu comme des gens spéciaux parce qu'on a eu cet honneur. J'ai toujours accepté le travail qu'on m'offrait, parfois des postes assez délicats. Mais j'ai simplement fait mon travail».

Albert Fréchette avoue un peu une inquiétude similaire: «Il ne faudrait surtout pas que ce titre soit perçu par les gens et les prêtres comme un ruban qu'on donne après avoir gagné une course. Pour moi, prélat d'honneur, ça n'a pas à faire avec le passé ou le mérite, c'est en regard des choses à venir».

Le curé de la Cathédrale veut voir dans le triple geste de Mgr Hacault une manière de «mettre en évidence la nouvelle évangélisation. Ça met devant les gens un prêtre qui a un peu plus de relief, dont on attend plus de densité».

Toutefois, ajoute Albert Fréchette, le titre de prélat d'honneur, «qu'on associe mal à l'Église après le Concile, ne me change en rien. Il va falloir s'habituer à cette situation de tension qui existe entre une Église un peu perçue comme pyramidale alors qu'on veut la bâtir à partir de la réalité communautaire».

Malgré cette tension, Albert Fréchette croit «qu'il faut se réjouir, sans trop savoir encore pourquoi, dans le sens que cela va se révéler plus tard de façon plus claire»,

Bernard BOCQUEL

Quelques jalons des prélats d'honneur

Roland Bélanger

Le chancelier du diocèse, Roland Bélanger, sorte d'exécuteur et de vérificateur des décisions de l'archevêque, est né à Saint-Boniface en 1927 et a été ordonné par Mgr Maurice Baudoux en 1953. Il a été curé de Saint-Léon, Sainte-Marie, Somerset, Transcona puis a occupé de nombreuses fonctions (vicaire général, archiviste...).

Henri Perron

Le vicaire général, Henri Perron, sorte de «doublure» de Mgr Hacault, est né à Saint-Boniface en 1926 et a été ordonné prêtre par Mgr Georges Cabana en 1952 à Saint-Adolphe. Il a été visiteur des écoles, curé à Kingston (Ontario), à Transcona, à Lorette, procureur du diocèse.

Albert Fréchette

Le curé de la Cathédrale depuis 1986, Albert Fréchette, est né à Saint-Pierre-Jolys en 1934, où il a été ordonné prêtre par Mgr Maurice Baudoux en 1957. Il a été curé de Elma, Lac-du-Bonnet, St. Joseph the Worker, St. Bernadette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Eugène.

Saviez-vous que...

Le travail c'est pas la santé

Selon le Conference Board du Canada, les deux tiers des 11 000 employés sondés l'an dernier avouaient des difficultés à équilibrer travail et responsabilités familiales.

- plus de 10% des sondés avaient déjà quitté un emploi à cause d'un conflit travail-famille et 14% considéraient un changement d'emploi pour les mêmes raisons.

- environ 53% des femmes (5.4 millions) travaillaient en 88 à l'extérieur du foyer. En 1975, elles étaient 41%.

Les PME: L'épine dorsale de l'économie canadienne


photo: Lucien Chaput

Entrepreneurs à 22 ans!

Norbert Touchette (à gauche) et son frère jumeau, Robert, propriétaires de RNR Transmission. Leur entreprise emploie deux personnes supplémentaires à plein temps et une à temps partiel. C'est à lire en page 25.

Il n'y a aucun doute. Les petites et moyennes entreprises (PME), ces entreprises et commerces qui emploient moins de 50 personnes, sont les vraies oréatices d'emplois au Canada.

Les statistiques sont très claires à cet égard. De 1978 à 1986, 1,3 million de nouveaux emplois ont été créés par les PME. En revanche, durant la même période, les grandes entreprises (500 employés et plus) ont embauché 1% de moins de personnes en 1987 qu'en 1979.

L'épine dorsale des PME, ce sont des hommes et des femmes qui, à un moment donné, ont décidé qu'ils voulaient être leur propre patron. Des personnes qui n'ont pas peur du risque et du travail.

Comme les frères Touchette, Norbert et Robert, propriétaires de RNR Transmissions qui se sont lancés en affaires à l'âge de 22 ans.

Parrainée par la Banque fédérale de développement (BFD) et organisée conjointement par la Chambre de commerce du Canada et les chambres de commerce locales, la semaine de la PME, qui célèbre cette année son 10e anniversaire, est une manifestation qui rend hommage à l'entrepreneurship canadien.

La Liberté, elle-même une PME composée d'une équipe de 8 employé(e)s, en publiant cette section spéciale sur les PME, rend hommage aux entrepreneurs francophones et leurs clients qui sont la raison de leur succès.

L.C.

Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Avis aux gens d'affaires et aux intéressés:

Vous êtes cordialement invités à devenir membre de la nouvelle Chambre et de participer à sa réunion inaugurale. La Chambre offrira aux hommes et aux femmes qui y adhéreront, l'occasion d'échanger en français, de s'entraider et de fraterniser.

Lors de la rencontre inaugurale, M. Ian MacPherson, consultant, discutera du développement économique et du potentiel de notre ville. L'élection des administrateurs est aussi à l'ordre du jour.

Réunion inaugurale: 12h, le mercredi 8 novembre 1989
Hôtel Norwood
10$ le billet ou 150$ la carte de membre

Renseignements: Entreprise Saint-Boniface, inc.
231-0642
Régis Gosselin/
Johanne Couture

Vos commentaires et vos idées seraient appréciés.

Le comité organisateur de la Chambre de commerce

Les frères Touchette, jeunes entrepreneurs à succès

«C'est plus qu'une job. C'est notre vie!»

Robert et Norbert Touchette n'avaient que 22 ans lorsqu'ils se sont lancés en affaires. A la veille du 5e anniversaire de leur entreprise, ils n'ont aucun regret.

L'histoire de ces deux frères jumeaux est intéressante. Ils sont propriétaires d'une station service qui se spécialise dans les réparations de transmissions automatiques sans pour autant avoir une formation théorique en mécanique. Les deux détiennent des diplômes en administration des affaires de l'ancien Collège communautaire de Saint-Boniface.

«On a appris sur le tas, en se salissant les mains», souligne Norbert Touchette. «Mais, on ne commençait pas à zéro! On vient de Saint-Jean-Baptiste. On est fils de cultivateur. Il y avait toujours des machines agricoles à réparer. Une boîte d'outils traînait toujours autour».

Robert Touchette avait travaillé une année pour la compagnie Boisvert Transmission lorsque les propriétaires ont indiqué qu'ils étaient intéressés à vendre.

«Pour commencer, on nous a offert l'occasion d'acheter», explique Robert Touchette. «Moi j'ai décidé que ça m'intéressait. C'était une compagnie déjà établie. Il s'agissait juste de continuer».

«On trouvait peut-être qu'on était un peu jeune pour se lancer en affaires», poursuit Norbert Touchette. «Mais après on s'est dit: peut-être que plus tard, on ne pourra pas prendre des risques. A l'époque, on était tout deux célibataires. On n'avait pas de famille».

«Lorsque le client a un problème, on peut se mettre à sa place.»

Les jumeaux ne regrettent rien. «En affaires, on se rend compte que c'est plus intéressant qu'être un simple employé. Pour commencer, chaque jour est différent. Ce n'est pas monotone. A chaque jour, tu rencontres de nouveaux clients, tu travailles sur différentes voitures», évalue Robert Touchette.

Les copropriétaires de RNR Transmission ont un commerce indépendant. Leur concurrence provient principalement des diverses franchises qui se spécialisent dans les réparations de transmissions. «Nous, on a un intérêt direct dans la compagnie, tandis que pour une franchise, c'est presque uniquement une question d'argent. Dans une franchise, ton nom n'est pas attaché à la business. Tu n'engages pas ta réputation personnelle», explique Norbert Touchette.

«On pense plus à long terme. C'est plus qu'une job. C'est notre vie», ajoute Robert Touchette.

Y a-t-il un avantage à être en affaires à deux? «Un avantage certain, ce sont les vacances en premier temps. A deux, tu peux prendre des vacances. Même durant la journée, je peux m'absenter parce que je sais que Norbert est là et que je peux lui faire confiance. C'est un gros avantage», affirme Robert Touchette.

Le secret du succès selon ces deux entrepreneurs, «c'est notre attitude envers les clients. Lorsque le client a un problème, on peut se mettre à sa place. Il n'a pas sa voiture et il est un peu perdu. Il faut rendre son dilemme le moins difficile possible. On peut résoudre son problème aussi vite que possible et lui permettre de reprendre sa routine quotidienne», souligne Norbert Touchette.

«Le succès, c'est une combinaison de choses. On s'assure que le client parte content, qu'il parte satisfait», renchérit son frère, Robert.

Comment voient-ils le succès? «Moi, je ne trouve pas que c'est nécessaire d'agrandir. Agrandir une compagnie, ce n'est pas nécessairement un signe de succès», assure Robert Touchette.

«Le succès, c'est quand on retourne à la maison satisfait. On a eu une bonne journée. On revient sans inquiétude. Tout en gagnant notre vie!», conclut Norbert Touchette.

Lucien CHAPUT

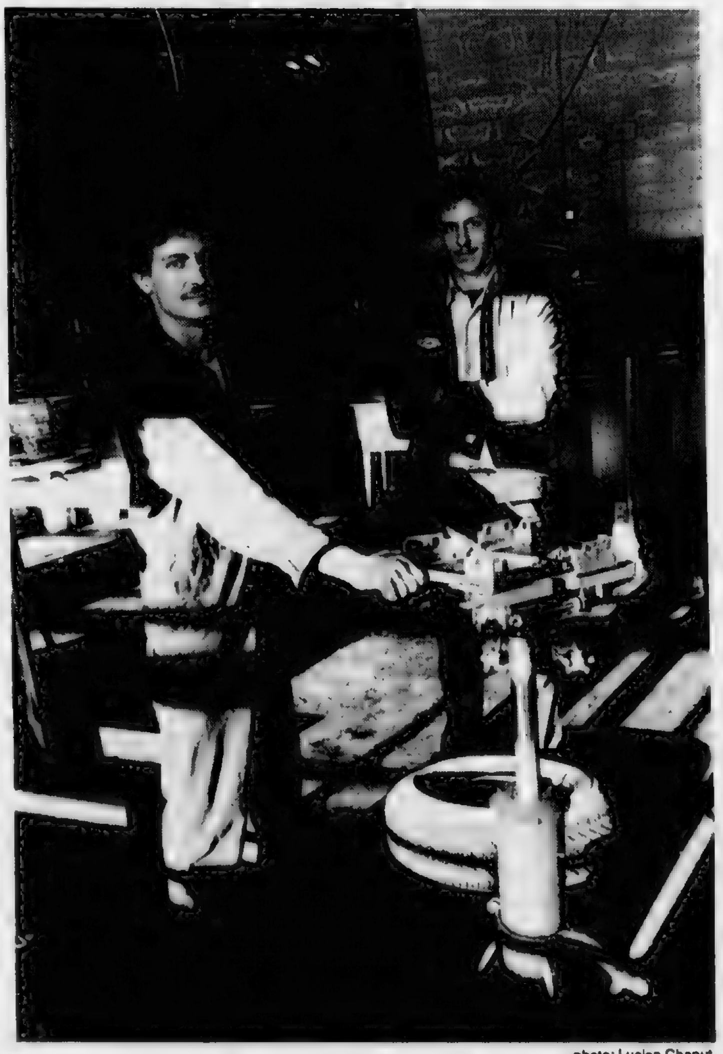


photo: Lucien Chaput

Les frères Touchette, Norbert (à gauche) et Robert, propriétaires de NRN Transmission au Parc Windsor. «Pour réussir en affaires, ça prend quelqu'un qui a de la discipline. Lorsque 5 heures de l'après-midi arrive, tu ne peux pas dire, eh bien, je m'en vais chez moi. S'il y a un client qui a besoin du service, tu t'en occupes. Peu importe l'heure».

La semaine de la petite et moyenne entreprise

Parrainé conjointement par
Le Comité de développement du sud-Eastman et
La Chambre de commerce de Saint-Malo

Sujet:	Investir dans le futur de la communauté: Les clubs d'investissement
Animateur:	Aimé Gauthier Club La Vérendrye
Lieu:	Restaurant Chez Côté Saint-Malo
Heure:	le lundi 23 octobre de 19h à 20h
Coût:	5$ (inclus les deux sessions)

Sujet:	Le marketing
Animateur:	Roger Gamache Triacom Communications and Marketing
Lieu:	Restaurant Chez Côté Saint-Malo
Heure:	le mardi 24 octobre de 19h à 21h

* *Gord Kraemer de la province présentera le nouveau programme «Rural Counselling Initiative» qui sera disponible aux entrepreneurs pour 100$.*

Si vous voulez vous inscrire, appelez Marie Louise à **433-7932** ou Jean-Paul à **347-5543.**

Les femmes et l'entrepreneurship

Le défi: réconcilier les affaires et la famille

Les femmes qui se lancent en affaires se heurtent à certains défis qui sont étrangers aux hommes, rapporte un comité consultatif sur l'entrepreneurship féminin mis sur pied par la Banque fédérale de développement (BFD).

Par contre, dans plusieurs domaines, elles semblent être mieux préparées que les hommes.

Voici quelques conclusions des recherches entreprises par ce comité.

• La conciliation du travail et des responsabilités familiales représente le défi le plus important que doit relever la femme entrepreneure (70% des femmes entrepreneures ont des enfants).

• Avoir une famille et une entreprise exige beaucoup de temps. Ainsi, à moins d'avoir un problème spécifique, faute de temps, elles négligent parfois d'établir des relations d'affaires soutenues avec des professionnels du milieu (banquiers, comptables, etc.).

• Les femmes entrepreneures n'ont souvent pas le temps de s'ouvrir à d'autres femmes entrepreneures, dont elles pourraient bénéficier de l'expérience.

• Les femmes sont beaucoup plus prudentes et prennent moins de risques en affaires. Différence intéressante, d'après le rapport du comité consultatif: «Ce que les hommes ignorent, les femmes l'ignorent aussi, mais les femmes avouent ne pas le savoir».

• Pour ne pas risquer de nuire à leur entreprise, les femmes entrepreneures n'hésitent pas à demander de l'aide et du support de personnes plus expérimentées qu'elles.

• Les femmes, surtout à l'étape du démarrage de leur entreprise, ne se sentent pas toujours à l'aise lors de négociations avec leur banquier.

Durant la semaine de la PME

Deux ateliers en français à Saint-Malo

Encore cette année, la Chambre de commerce de Saint-Malo et le Comité de Développement de Sud-Eastman, organisent deux ateliers en français durant la semaine de la petite et moyenne entreprise (PME).

Lundi 23 octobre, Aimé Gauthier du Club La Vérendrye, animera un atelier intitulé «Investir dans l'avenir de la communauté: les clubs d'investissement». L'atelier aura lieu au Restaurant Chez Côté à Saint-Malo de 19h à 20h.

Mardi 24 octobre, Roger Gamache de Triacom Communications and Marketing de Saint-Boniface, animera un atelier sur le marketing. Cet atelier aura également lieu au Restaurant Chez Côté à Saint-Malo de 19h à 21h.

Le coût d'inscription est fixé à 5$ pour les deux sessions. Le nombre de participants est limité à 25 personnes. (Inscription: Marie-Louise au 433-7932 ou Jean-Paul au 347-5543). Les mêmes ateliers auront lieu en anglais à Dominion City le jeudi 26 octobre.

C'est la troisième année que le Comité de développement du Sud-Eastman parraine ce genre d'atelier durant la semaine de la petite et moyenne entreprise (PME). Il y a trois ans, la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys avait participé à l'organisation. L'an dernier, et cette année, c'est la Chambre de commerce de Saint-Malo qui participe à l'organisation des ateliers.



photo: Lucien Chaput

Le rôle essentiel des chambres de commerce

Denis Grégoire, propriétaire d'une station service à Sainte-Anne-des-Chênes, est l'un des promoteurs de la création d'une chambre de commerce dans ce village de la Seine.

Lors de l'assemblée constituante, prévue pour le mois de novembre, les commerçants de Sainte-Anne vont faire appel aux membres de la Chambre de commerce de La Broquerie pour les aider à créer leur propre association.

La vitalité des chambres de commerce sont souvent l'expression d'un secteur commercial qui grouille dans le village. La preuve: la Chambre de commerce de Saint-Malo qui organise, encore cette année, des cours de perfectionnements destinés aux entrepreneurs de la région.

EMPLOIS

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

un(e) tuteur/tutrice de français pour cinq adultes. Chaque étudiant suivra deux cours par semaine, d'une durée d'une heure par cours. Heures flexibles, de novembre à juin, au bureau divisionnaire.

On vous prie de prendre contact avec:

Germaine Gosselin-Marion
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
St-Boniface (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Agent de Formation et de Perfectionnement

35 750 $ - 44 694 $ (échelle salariale)

Vos aptitudes et votre expérience de présentation en matière de planification de carrière et de perfectionnement peuvent-elles faire la différence pour ce qui est de l'éfficacité organisationnelle? Vous l'apprendrez en travaillant avec une équipe de gestionnaires qui croient que l'éfficacité est le fruit de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines!

Le titulaire de ce **nouveau** poste relèvera du coordonnateur des Ressources humaines et sera responsable de tous les aspects du cycle de formation, notamment l'analyse des besoins et l'élaboration, l'application et l'évaluation d'une vaste gamme de programmes de formation génerale et de formation en gestion et en surveillance. Il assistera les gestionnaires dans l'établissement des buts et des normes de rendement, coordonnera les activités de planification de carrière et de perfectionnement et veillera à l'administration du Programme d'équité en matière d'emploi de la région.

Le candidat possèdera un diplôme universitaire dans un domaine connexe (p. ex., études commerciales, commerce, sciences sociales avec spécialisation en gestion des ressources humaines). Il aura manifestement l'expérience de toutes les phases du cycle de formation, particulièrement de l'application de programmes de formation en gestion et en surveillance, et de l'aide aux gestionnaires concernant l'établissement des buts. Il devrait également avoir des connaissances et les aptitudes nécessaires pour travailler avec des experts-conseils de l'extérieur et le personnel de formation de la Société, à l'élaboration, à l'organisation et à l'application de programmes de formation, au besoin. Il est essentiel d'avoir de l'expérience dans le domaine de la planification de carrières et du perfectionnement, et de bien comprendre les objectifs de carrières et d'équité en matière d' emploi. Des études supérieures dans un domaine connexe constituent un atout. **Endroit: Saskatoon**. Le titulaire de ce poste sera fréquemment appelé à se rendre dans les grandes capitales des Prairies.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 30 octobre 1989 à:

John Morgan
Coordonateur des Ressources humaines
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Bureau régional des Prairies et T.N.O.
300 - 410, 22ème rue est
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5T6

La SCHL respecte les principes de l'équité en matière d'emploi.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'Etat qui travaille de concert avec le secteur commercial,les établissements financiers, les gouvernements et les particuliers en vue d'améliorer le logement des Candiens.

Canada

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'Institut collégial Vincent-Massey. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

La Villa Youville, inc.

est à la recherche d'une

Infirmière auxiliaire (LPN)

- poste à temps partiel (2 soirées par semaine)
- sujet à tous les deux fins de semaine
- les candidats bilingues seront considérés en priorité

Pour plus de renseignements et/ou pour poser votre candidature, s.v.p. contacter:

LL Bernardin,
Directeur général
Villa Youville, Incorporée
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0

Les Heures Claires Inc.

recherche

une animatrice de niveau II ou III

à te; ps complet. Le poste est ouvert immédiatement.

Prière de téléphonner à **Michèle Bouchart au 233-4442**

Construction de Défense Canada — Defence Construciton Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour Rénovations intérieures à 25 logements familiaux, bfc Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le **mercredi 1er novembre 1989**. Référence: SL 968 10

et pour Rénovations au HMCS Chippawa, bfc Winnipeg (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le **mercredi 1er novembre 1989**. Référence: WG 970 10.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

pour enseigner la quatrième année à l'école Viscount- Alexander. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

L'école Viscount-Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e à la 6e.

Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion. Le professeur enseignera tous les sujets à l'exception de la musique et de l'éducation physique.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont, Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba) R3T 0G6
(204) 453-4608

CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale

Service Postal Canadien

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale étudiera l'état du service postal canadien afin de déterminer ses rapports présents et futurs avec le gouvernement fédéral, sa clientèle (urbaine et rurale), ses employés et la façon dont il sert les intérêts du public canadien.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard du service postal canadien peut soumettre un mémoire au Comité permanent, en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Le mémoire doit être reçu au bureau du greffier du Comité au plus tard le **15 novembre 1989**, et être accompagné d'un résumé de son contenu.

Le Comité prendra connaissance des mémoires reçus et choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'il entendra.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements au :

Greffier
Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale
Pièce 618 – édifice Wellington
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
tel.: (613) 995-9215
fax: (613) 996-1626

Le président,
Garth Turner, député

Manitoba

Directeur des ressources culturelles, Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

La Direction offre des programmes qui donnent à la population l'occasion de participer à la diversité culturelle du Manitoba. Les responsabilités englobent le patrimoine culturel, les entreprises de la culture, le multiculturalisme, le développement des arts amateurs et communautaires, les activités publiques, l'appui financier aux organisations artistiques provinciales et aux organisations culturelles comme le Conseil des Arts du Manitoba, la Winnipeg Art Gallery, la Salle du Centenaire, etc. Le directeur dirige et guide le personnel des programmes donnant des services de consultation et de soutien aux clients. Compétence financière prouvée en administration des finances, communications efficaces, gestion du personnel et des programmes, planification, formulation de la politique. Connaissances approfondies en politique culturelle et en programmation et capacité de conseiller le ministère touchant les questions culturelles. Connaissance du français et de l'anglais un atout. Le programme d'action positive constitue l'un des critères de sélection.

Échelle de salaire : de 44 048 $ à 56 153 $ par en (sujet à révision)
Numéro de concours : 2711
Date de clôture : 30 Octobre, 1989
Envoyez votre candidature par écrit, avant le 31 juillet 1989, à l'adresse suivante : Services du personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
177, avenue Lombard, bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

SAINTE-AGATHE

Canards illimités: un banquet l'année prochaine?

Jos Lécuyer ne cache pas sa satisfaction. Bien que le bilan financier ne soit pas encore disponible, le banquet de Canards illimités, tenu à Sainte-Agathe le 14 octobre, a été un franc succès.

160 billets avaient été vendus. 140 personnes étaient présentes à ce premier banquet. «En général, ce genre de soirée attire de 75 à 100 personnes», souligne Jos Lécuyer.

«Les gens ont trouvé que c'était une soirée pas mal différente de ce qu'ils connaissaient. Beaucoup n'avait jamais participé à des encans semblables».

«Au début, ils étaient un peu réservés. Mais après un bout de temps, ils se sont mis dans l'ambiance et ils se sont mis à enchérir. Tout le monde est parti avec un prix».

Est-ce que le banquet, organisé pour prélever des fonds pour Canards illimités, sera répété l'année prochaine? «Ils ont appelé ça le premier banquet annuel», concède Jos Lécuyer. «On va voir. Parce que c'est vraiment de l'ouvrage à organiser».

Le banquet de Sainte-Agathe avait été organisé par les membres du Tourond Creek Committee. Gilbert Daudet, Claude Lévesque et Jos Lécuyer étaient les principaux organisateurs.

L.C.

SAINT-BONIFACE

Un projet-pilote de la Cathédrale

La paroisse Cathédrale conduira dimanche 29 octobre un projet-pilote d'envergure dans l'esprit de la «nouvelle évangélisation» souhaitée par Mgr Antoine Hacault.

Une centaine de visiteuses et visiteurs feront du porte à porte dans l'après-midi du 29. Objectif: effectuer quelque 1 000 visites de 10 ou 15 minutes.

«Il s'agit de découvrir les besoins et les désirs d'entraide des familles et des paroissiens en général», explique l'une des coordonnatrices du projet, Fernande Vermette, m.o. (l'autre coordonnatrice est Germaine Malo).

«Ce sera aussi un excellent moyen de créer des liens et de favoriser la collaboration», précise Fernande Vermette.

En cas d'absence prévue, il est possible de contacter les responsables par téléphone: Fernande Vermette (233-7287) ou Germaine Malo (233-7304).

B.B.

SAINT-VITAL

Hastings-Immersion change de nom

La division scolaire de Saint-Vital aura au moins 3 nouveaux visages après le 25 octobre, puisque seulement 4 des 7 commissaires se sont représentés.

Parmi leurs dernières décisions (12 octobre), les commissaires sortants ont nommé Anne-Marie Melanson, enseignante à Saint-Germain (immersion), directrice adjointe de cette école. Elle remplace Norbert Philippe, maintenant directeur général adjoint de la division scolaire.

Et puisqu'il y avait deux écoles Hastings à Saint-Vital, pour éviter les confusions, Hastings-Immersion a été rebaptisé Marie-Anne-Gaboury.

B.B.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

ÉLECTIONS

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

Il est porté à la connaissance du public par la présente que les électeurs seront appelés à élire deux (2) commissaires d'écoles qui ont été dûment nommés dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17, Quartier nº 4:

Philippe Côté
René Desharnais
Maurice Laroche

Jour du scrutin

Le scrutin pour l'élection des deux (2) commissaires d'écoles aura lieu **le mercredi 25 octobre 1989**, de 8h00 à 20h00 à

L'Institut collégial Saint-Pierre
dans le gymnase - entrée nord-ouest

Scrutin par anticipation

Pour la commodité des personnes qui ont le droit de voter et qui

a) ont lieu de croire qu'elles seront absentes ou autrement empêchées de voter à leur section de vote le jour du scrutin; ou

b) souffrent d'une infirmité physique:

Il y aura un scrutin par anticipation **le lundi 23 octobre 1989**, de 17h00 à 21h00, au bureau divisionnaire de la Division scolaire de la Rivière-Rouge à Saint-Pierre-Jolys.

Demande de voter par correspondance

Tout électeur qui, en raison d'une incapacité physique, ne peut se rendre au bureau de vote le jour du scrutin ou le jour de scrutin par anticipation, peut s'adresser par écrit au directeur du scrutin au moins sept (7) jours avant le jour du scrutin, pour demander de voter par correspondance.

Fait au Village de Saint-Pierre-Jolys, dans la Province du Manitoba, ce 11e jour d'octobre 1989.

Marcel Côté
Directeur du scrutin
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (HNC) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372, ou au 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); au 9700, avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); au 1100, édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); au 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario).

PROJET

N° 750168 – AGRICULTURE CANADA
Brandon (Manitoba)
Station de recherche

Les documents de soumission peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Vancouver (C.-B.); d'Edmonton et de Calgary (Alberta); de Régina et de Saskatoon (Saskatchewan); de Winnipeg et de Brandon (Manitoba); de Toronto (Ontario).

Date limite: le vendredi 17 novembre 1989
Dépôt: 500$

Pour renseignements d'ordre technique, s'adresser à: Walter Nowosad, (204) 983-2359.

Dépôt des soumissions: les soutraitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leur soumission au Bureau de dépôt des soumissions, B.P. 936, 950, 10e rue, Brandon (Manitoba) R7A 5Z9 au plus tard **le mercredi 15 novembre 1989** à 14h (HNC) conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumission (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

des enseignants(es), pour **le Collège Louis-Riel** (programme français). Postes à temps plein (1.0).

1. Mathématiques 9e, 100 et 201; Sciences 9e et 100.
   Date d'entrée en fonctions: le 8 janvier 1990 ou le 1er février 1990.
2. 7e et 8e années: anglais 7e-8e, mathématiques 7e, art 7e, religion 7e-8e, hygiéene 7e-8e.
   Date d'entrée en fonctions: le 8 janvier 1990.

On vous prie de prendre contact avec:

Monsieur Roger Druwe, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2
Tél.: 237-8927

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (HNC) le jour de la date limite. Les soumissions doivent être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780768 – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Édifice de la protection de la santé
Nouveau conditionneur d'air

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le vendredi 3 novembre 1989
Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Avis

Travaux publics Canada
Barrage-écluse de St-Andrews
Date de clôture de la saison de navigation de 1989

Le barrage-écluse de St-Andrews sera fermé à la navigation à partir de 0h (minuit), heure d'été du Centre, le jeudi 19 octobre 1989. La navigation par l'écluse prendra alors fin pour la saison.

La levée du barrage de St-Andrews commencera à 8h, heure d'été du Centre, le vendredi 20 octobre 1989, et le niveau des eaux de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine sera lentement abaissé, si les conditions atmosphériques le permettent. En cas de conditions hivernales, le barrage sera enlevé au moment voulu.

Les propriétaires d'embarcations, de traversiers, de péniches et de toutes propriétés situées sur cette voie navigable et ses affluents, sont par les présentes avisés de protéger leurs biens.

Canada

LETTRES À LA LIBERTÉ

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Nécrologies

ROSINA GAGNON

Entourée de sa famille, Rosina Gagnon, âgée de 78 ans, est décéédée à l'hôpital de Ste-Anne, le mardi 10 octobre 1989.

Née le 19 novembre 1910 à St-Pierre-Jolys, elle déménagea ensuite à La Broquerie pendant son enfance. C'est là qu'elle vécut le reste de sa vie en se consacrant à sa famille.

Elle était précédée dans la mort par son époux Paul Émile en 1982, un fils Joseph en 1983, deux soeurs, Flore et Mathilda et deux frères, Joseph et Alfred.

Elle laisse dans le deuil cinq filles: Yvette et Wilfrid Turenne, Claire et Gilles Desorcy, Estelle et Guy Taillefer, Jeannette et Donat Desorcy, Gilberte et Jean Desorcy; quatre garçons: Oscar, Louis et Lynda, Gérard et Yvette, Roland et Carmelle; une bru Lillian; 30 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants; quatre frères: Denis, Henri et Lil, Alphonse et Vicki, Roland et Joan.

Les prières ont été dites le samedi 14 octobre à 10h30 en l'église de St-Joachim à La Broquerie. La messe de la Résurrection a été célébrée à 11h avec le Père Gaétan Lefebvre comme officiant.

Les porteurs étaient six petits-fils: Henri Turenne, Gérard Taillefer, Paul Desorcy, Ernie Gagnon, Robert Gagnon et Daniel Gagnon.

La famille désire remercier sincèrement le Dr Lemoine et les gardes-malades de l'hôpital de Ste-Anne pour les bons soins qu'ils ont donnés à notre mère. Un merci spécial à Hermaine Moquin pour son aide, ainsi qu'à tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie pendant sa longue maladie.

Merci, maman, pour la vie

Merci, maman, pour l'amour

Merci, maman, pour la foi.

La direction des funérailles avait été confiée à Loewen Funeral Chapel de Steinbach, 1-326-1351.

JOSÉPHINE POIRIER

Le dimanche 8 octobre 1989, Joséphine Poirier, âgée de 85 ans, est décédée à l'hôpital Saint-Boniface. Née à Saint-Boniface, autrefois du 170, rue Masson et l'Accueil Colombien.

Précédée par ses parents Jean-Baptiste Poirier et Lumina Couture, 1 frère, 5 soeurs, elle laisse dans le deuil plusieurs nièces et neveux.

Joséphine a étudié et enseigné le piano plusieurs années, employée par Kiewel's Brewery (Labatt's Brewery) jusqu'à sa retraite en 1964.

Sincère merci au personnel de l'hôpital Saint-Boniface 6A Medecine, ainsi que les gardes Medox pour leur nombreux soins.

Les prières ont été récitées le mercredi soir 11 octobre 1989 à 19h30 au Salon mortuaire Coutu. La messe de la Résurrection a été célébrée le jeudi 12 octobre 1989 en la Cathédrale Saint-Boniface avec Mgr Albert Fréchette célébrant.

Ceux qui le désirent peuvent faire une contribution à l'Accueil Colombien, 200, rue Masson ou la charité de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Coutu.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Veuillez noter qu'il est proposé que tout l'actif de la Caisse popoulaire d'Otterburne Credit Union Limited soit vendu à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes Ltée conformément à l'article 125 de la Loi sur les caisses populaires et les Credit Unions du Manitoba.

La Caisse populaire d'Otterburne procédera avec la vente telle que proposée sauf si un créancier de la caisse populaire s'y opposerait. Une telle opposition doit être présentée par écrit et envoyée au sousigné au casier postal nº 68, Otterburne (Manitoba) R0A 1G0 au plus tard dans 30 jour de la date de cet avis.

Secrétaire
La Caisse populaire
d'Otterburne
Credit Union Limited

Nécrologie

CYRILLE HÉBERT

Le dimanche 15 octobre 1989 au Repos Jolys, est décédé Cyrille Hébert, époux bien-aimé d'Adélina (née Malo) de Saint-Malo au Manitoba.

Les prières étaient récitées à 15 h 30 le mardi 17 octobre, suivies de la messe de la Résurrection à 16 h en l'église de Saint-Malo. M. l'abbé Joseph Choiselat officiait. L'inhumation suivait au cimetière paroissial.

Nous demandons aux parents et amis de ne pas envoyer des fleurs. Ceux qui le désirent pourront faire un don à la Société canadienne du cancer, Division Manitoba, 193, rue Sherbrook, Winnipeg, R3B 2B7.

Outre son épouse Adélina, Cyrille laisse dans le deuil sept fils : Julien et Alice de Saint-Malo, Auguste et Pauline de Saint-Vital, Hilaire et Juliette de Saint-Malo, Marcien et Irène de Saint-Boniface, Achille et Noëlla de Saint-Malo, Étienne et Cécile de Saint-Malo, Louis et Margo de Saint-Boniface; 22 petits-enfants; 4 arrière-petits-enfants; trois soeurs : Marie, Thérèse, Cécile et son époux Leslie Closson; trois frères : Ernest et son épouse Dorothy, André et Laurent; sa belle-soeur Gertrude ainsi que de nombreux parents et amis. Il fut précédé dans la mort par son petit-fils Marc en 1972; sa petite-fille Mona en 1987; son père Évariste en 1942; sa mère Donalda en 1982; ses frères Lévis en 1980 et Joseph en 1986; sa soeur Joséphine en 1989.

Cyrille est né à Saint-Malo au Manitoba. Son plus grand amour était pour sa famille et sa musique. Il aimait la chasse, la pêche et le curling. Grand Chevalier au Conseil Iberville des Chevaliers de Colomb n° 4415, il participait à diverses activités communautaires. Il était cultivateur et menuisier pendant plusieurs années ainsi que concierge à la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

Les porteurs étaient six de ses petits-fils.

La famille désire exprimer sa gratitude aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital Misericordia, du Repos Jolys et de l'hôpital de Saint-Pierre.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Saint-Pierre (Lœwen).

Adieu cher papa!

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$



Bonjour!

C'est bientôt l'Halloween.
Tu as sûrement très hâte.
En attendant, tu peux t'amuser à faire ces quelques activités!
Amuse-toi bien. Le soir de l'Halloween n'oublie pas d'être très prudent(e).

Bicolo



CASSE-TETE

Colorie et découpe les morceaux de la citrouille puis recolle-les sur une feuille pour obtenir un feu follet.





Chanson

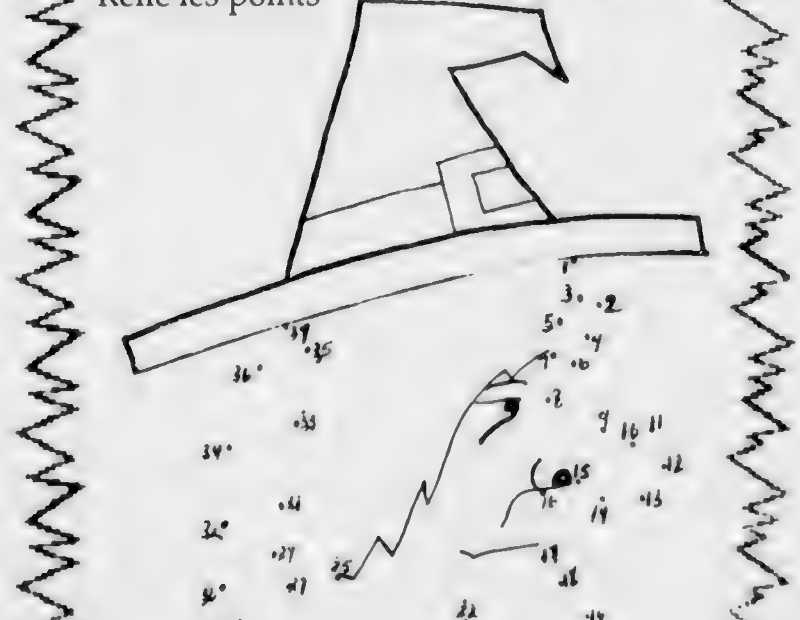
(sur l'air de «Ah! si mon moine voulait danser»
Dans la citrouille de l'épicier (bis)
J'ai creusé mon p'tit panier (bis)
J'y vois des images
Pour les enfants sages.
J'y vois, j'y vois tout ce que je veux,
J'y vois, j'y vois ce qu'il y a de mieux.

La soupe de la sorcière

En remettant les lettres de chaque bulle en ordre tu trouveras les ingrédients de la soupe de la sorcière.
Indice: 5 de 7 ingrédients sont des animaux.



Relie les points



Bricolage



Colorie les 2 morceaux de la sorcière et découpe-les. Prends ensuite un petit sac en papier brun de la grosseur que l'on utilise pour mettre les lunchs et colle les 2 morceaux de la façon suivante: la bouche se place juste au pli sur le côté du sac (sous le fond). Le visage se place sur le fond du sac. Attention ne mets pas trop de colle si tu veux que ta marionnette puisse parler. Amuse-toi bien!



Membre gagnant
Martine Chartier 8 ans
Saint-Lazare (Manitoba)

Réponse:
Soupe de la sorcière:

crapaud, serpent, chauve-souris, oiseau, hibou, os, sang.

Je salue mes nouveaux membres!

Cynthia Turcotte	9390	Winnipeg
Réjean Boulet	9391	Poweview
Pamela Dauriac	9392	Winnipeg
Myriam Boulet	9393	La Broquerie
Riel Roch-Decter	9394	Saint-Boniface
Geneviève Roch-Decter	9395	Saint-Boniface
Daniel Thorimbert	9396	Saint-Boniface
Patrick Roch	9397	Notre-Dame-de-Lourdes
Sébastien Marion	9398	Saint-Boniface
Karine Lemoine	9399	Vermette
Janelle Jones	9400	Saint-Vital
Paul Jones	9401	Saint-Vital
Elise Jones	9402	Saint-Vital
Jean-Paul Roy	9403	Saint-Jean-Baptiste
Michelle Dubois	9404	Saint-Malo

télé-horaire– automne-hiver 89-90 — du lundi 23 au dimanche 29 octobre

Radio-Canada **Manitoba**

du lundi au vendredi

07h50	FÉLIX ET CIBOULETTE
08h20	PREMIÈRE ÉDITION
08h25	LE POINT (REPRISE)
09h00	LES ANGES DU MATIN
10h00	LA CUISINE DES ANGES
10h15	INIMINIMAGIMO
10h30	PASSE-PARTOUT
11h00	LE P'TIT CHAMPLAIN
12h00 -	L'ÉDITION MAGAZINE
12h30 -	LES DÉMONS DU MIDI
16h00	KIM ET CLIP
17h00	UNE PAIRE D'AS
18h00	CE SOIR MANITOBA
21h00 -	LE TÉLÉJOURNAL
21h25 -	LE POINT
22h00 -	LA MÉTÉO
22h05 -	LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 23 oct.

7h20 Belle et Sébastien
8h05 Une fenêtre dans ma tête
11h30 Bouffée de santé
13h30 Les Rendez-vous de Dominique
14h30 Dallas
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Bêtes pas bêtes
18h30 Génies en herbe
19h00 CtYvon
19h30 Le temps d'une paix
20h00 Un signe de feu
22h20 Ciné-Ouest:
L'impossible oubli Deux films, deux êtres profondément marqués par la foi et les traditions de leurs ancêtres. Les réflexions de l'ancien séminariste revenu au monde séculier et celles du jeune indien qui, un jour, quitta sa tribu..
23h20 Cinéma
L'obsédé (The Collector). Drame psychologique réalisé par William Wyler. Avec Terence Stamp et Samantha Eggar. (amer. 65)

mar. 24 oct.

7h20 Alice au pays des merveilles
8h05 Tam Tam
11h30 CtYvon
13h30 Rendez-vous de Dominique
14h30 Dallas
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Miniquiz
18h30 Rock, Pop et Relax
19h00 CtYvon
19h30 Super sans plomb
20h00 L'Héritage
22h20 Dallas
23h20 Cinéma
L'homme de la rivière d'Argent Western réalisé par George Miller d'après un poème de A.B. Paterson. Avec, Kirk Douglas, Tom Burlison et Sigrid Thornton. Un jeune homme quitte la montagne et trouve un emploi chez un éleveur. Ses manières de montagnard provoquent les sarcasmes de son entourage. (austr. 82).

merc. 25 oct.

7h20 Les Schtroumpfs
8h05 You-You
11h30 CtYvon
13h30 D'une série à l'autre
L'Histoire des inventions (3e de 6).
14h30 Le temps de vivre
16h30 Chevalier Lumière
18h30 Carrières
Henriette Champagne, enseignante et orthopédagogue et **Yvette Neumier**, vétérinaire.
19h00 CtYvon
19h30 Comment ça va Passer un coup de fil... pour prenre soin de ses dents. Tension artérielle... attention! Les sept péchés capitaux (2e de 7): l'orgueil.
20h00 Le Grand Remous
20h30 Jeux de société
22h20 L'or et le papier Série dramatique réalisée par Jean Beaudin (Canada) et Nino Monti (France). Scénario et dialogues: Guy Fournier, Jean Chatenet, Wayne Grigsby, Claire Chamarat et Suzanne Aubry. Coprod. Les Productions du Verseau et Fr 3. Raymond Lallamme (Raymond Bouchard), découvre abruptement qu'il n'insufflera pas son «esprit sourcier» à ces rétifs Savoyards.
23h20 Cinéma
Le grand défi. (Challenge **of a Lifetime)** Comédie réalisée par Russ Mayberry. Avec Penny Marshall, Richard Gilliland et Jonathan Silverman. (amér. 85).

jeudi 26 oct.

7h20 Tao Tao
8h05 La boîte à lettres
11h30 CtYvon
13h30 D'une série à l'autre L'histoire des inventions (4e de 6).
14h30 Télé-feuilleton Les Brigades du tigre
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Charamoule
19h00 CtYvon
19h30 La cour en direct
20h00 Séries plus
Le tour du monde en 80 jours (1er de 6) Aventures d'après le roman de Jules Vernes réallisées par Buzz Kulik. (poduction américaine) Avec Pierce Brosnan, Peter Ustinov, Eric Idle et Lee Remick..
22h20 Le grand secret. (Début, 1er de 6) Série d'espionnage réalisée par Jacques Trebouta. Avec Louise Marleau, Fernando Rey et Claude Rich. (Allemagne, Espagne, Luxembourg, Canada).
23h20 Cinéma
Hommage à Louis Malle Lacombe Lucien Avec Pierre Blaise, Aurore Clément et Holger Lowenadler (fr. 73).

vend. 27 oct.

7h20 Les aventures de Sherlock Holmes
8h05 You-Hou
11h30 CtYvon
13h30 Cinéma
Les mariés de l'an deux. Avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert, Michel Auclair, Laura Antonelli et Sami Frey.
15h30 Les Schtroumpfs
16h30 Au jeu
18h30 Découverte magazine scientifique.
19h00 Les grands films
Association de malfaiteurs Comédie policière réalisée par Claude Zidi. Avec Christophe Malavoy, François Cluzet, Claire Nebout et Jean-Pierre Bisson (f. 86).
22h20 Laser 33-45 Émission de variétés animée par René Simard.
23h20 Cinéma
Nuit de noces chez les fantômes. Comédie d'horreur réalisée et interpétée par Gene Wilder. Avec Gilda Radner, Dom de Luise, Jonathan Pryce et Paul L. Smith. (amér.86)

sam. 28 oct.

07h30 Caliméro
08h00 Tchaou et Grodo
08h30 Toufs-Toufs et Polluards
9h00 Les Schtroumpfs
9h30 La bande à Picsou
10h00 Il était une fois... la vie
10h30 Les Barton
11h00 La semaine parlementaire
11h30 Ermitage
12h00 Ciné-famille
La bande à Ovide. Dessins animés. Coprod. can.-belge..
14h00 L'univers des sports
15h00 Autosport Molson
15h30 Génies en herbe
16h00 La bande des six
17h00 Le Téléjournal
17h10 Le Sida faut que j't'en parle
18h00 Samedi P.M.
19h00 La soirée du Hockey Molson en direct du Forum de Montréal, les Pinguins de Pittsburgh affrontent les Canadiens.
21h30 Le Téléjournal
21h50 Les Nouvelles du sport
22h07 La politique fédérale
22h17 Télé-selection
Festival Hitchcock- L'homme qui en savait trop Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock. Avec James Stewart et Doris Day. (amér. 56).

dim. 29 oct.

7h30 Livre ouvert
7h45 Colargol
8h00 Winnie l'ourson
8h30 Anne...La maison
9h00 Sous le signe des mousquetaires
9h30 La véritable histoire de Malvira
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Aujourd'hui dimanche
12h00 La semaine verte
13h00 La course Amérique-Afrique
14h00 Rencontres Inv. Christian Duverger, anthropologue, mexicologue. La conversion des Aztèques
14h30 Les matinées du dimanche
Le docteur miracle. Opéra bouffe en un acte de Georges Bizet.
Portrait de Paolo Bortoluzzi. Né à Gênes, Paolo Bertoluzzi est un des plus grands danseurs de notre temps.
16h30 Propos et confidences Inv. Gérard Pelletier (4e de 4).
17h00 Second regard
18h00 CE SOIR DIMANCHE et Téléjournal Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée.
18h30 Faut voir ça
19h00 Star d'un soir
20h00 Les beaux dimanches L'ouragan sur le Caine. Dramatique réalisée par Jean Faucher. Le lieutenant Maryk est traduit en cour martiale pour avoir relevé de ses fonctions le lieutenant-commandant Queeg lors d'un typhon dans le Pacifique le 18 décembre 1944.
22h00 Le Téléjournal
22h20 Scully rencontre
23h00 Les nouvelles du sport
23h17 Ciné-club
Quai des brumes Drame réalisé par Marcel Carné. Avec Michèle Morgan, Jean Gabin et Michel Simon. (fr. 38).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Une idée: la pyramide d'amour

Quelqu'un quelque part a inventé un truc pour se faire rapidement de l'argent. Un autre quelqu'un l'a introduit chez nous. Ça s'appelle la «pyramide»!

Depuis quelques semaines, tout le monde en parle. Et tout un chacun cherche à vous recruter. C'est tellement séduisant!

Devenez membre d'un «club». Vous n'aurez alors qu'à recruter deux ou trois personnes et vous verrez, vous réaliserez un profit incroyable. C'est tellement facile!

Regardez autour de vous. Sonnez à la porte de vos ami(e)s. Créez un cercle «en famille». Vous ne pouvez pas perdre!

Rien de mal avec ça, quoiqu'en disent les journaux. Mais n'en parlez pas sur la place publique. Que tout se fasse discrètement, entre ami(e)s. Ça ne regarde que nous!

Quelle farce! Quelle comédie!

Faudrait en rire si ce n'était du fait que des personnes de plus en plus nombreuses se laissent



Claude BLANCHETTE

prêtre

prendre au filet, et qu'une fois «attrapé», on n'en sort pas facilement, à moins d'y laisser «sa chemise».

Se leurrer

Véritable combine, la pyramide se présente sous le couvert d'une entreprise légitime. Les promoteurs voudraient nous faire croire que c'est un moyen honnête pour s'entraider, pour devenir riche tous ensemble. Il s'agit tout simplement, nous affirment-ils avec conviction, de risquer une somme précise d'argent pour pouvoir récolter, dans un délai raisonnable, dix, vingt ou trente fois plus.

Mais est-ce vraiment si innocent que ça?

Moyen astucieux s'il en est un, la pyramide fait appel aux plus bas instincts de la personne: l'appât du gain par n'importe quel moyen. Elle laisse miroiter le rêve de ramasser en peu de temps une somme d'argent considérable.

C'est de l'égocentrisme «crasse». De l'oportunisme malhonnête. J'invite les gens à y entrer, non pas en vue de leur venir en aide, mais afin d'assurer mon propre gain, de faire au plus vite mon profit avec leur argent. Ensuite, à eux de faire de même avec d'autres. J'ai mon argent. Je m'en fiche!

Une fois «mordu», j'accepte difficilement qu'un autre ne partage pas mon engouement, au grand détriment des relations d'amitié, des rapports entre membre d'une seule et même famille. Jos ne veut plus rencontrer Arthur et Josephine se méfie d'Arthurine. Les rapports sains cèdent la place aux intrigues de plus en plus déloyales.

Lorsque mes énergies sont largement concentrées sur la préoccupation devenue maladive de trouver des gens pour entrer dans le jeu, n'ai-je pas à me poser de sérieuses questions?

Oui, il est grand temps de regarder la situation en face et d'arrêter de se leurrer.

C'est illégal. Quelle que soit la somme d'argent investie. Quoiqu'en disent les «pognés».

En plus, ça blesse la sensibilité morale de tout croyant. Ça porte atteinte au tissu même de notre société. Ça fait monter en surface et ça voudrait légitimer ce qu'il y a de plus «bas» chez la personne.

Une idée...

Pourquoi ne pas faire une «pyramide» d'amour? Chacun recrute deux personnes qui acceptent acceptent de poser un geste gratuit d'amour vis-à-vis un mal-aimé et...

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.

467-
ENTREPÔT DE TAPIS: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$ v2 Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.

078-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-
À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-
COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-
ENCYCLOPÉDIES GROLIER françaises, luxueusement reliées, ce style précis et magnifiquement illustrées, qui intéresseront et captiveront les adultes aussi bienque les enfants. Composez le 254-4468.

785-
À VENDRE: Saint-Boniface, vente privée, grande maison, quatre chambres à coucher, 2 salles de bain, ou possibilité de bi-level. Composez le 237-6197 après 16h. Visite libre dimanche de 13h à 16h, 533, rue Des Meurons.

787-
À LOUER: Appartement à l'étage. 192, rue Marion. 237-9279.

792-
À LOUER: garçonnière meublée près du Collège. Libre immédiatement au 525, rue DesMeurons. Composez le 231-0224 après 14h.

798-
À LOUER: appartement, rue Aulneau. Une chambre à coucher, très propre, autobus à deux pas, stationnement dans un garage. 385$, tout compris. Disponible le 1er novembre. 233-7652.

002-
VENTE PRIVÉE: Southdale, 3 ch. à coucher, 1 1/2 salles de bain, cuisine rénovée avec armoires en chêne et lave-vaisselle, salle de séjour, garage, attenant avec porte automatique. Lot irrégulier avec arbres matures. 78' de largeur en arrière. 96' de profondeur. Moins de 90 000$. 256-9691.

003-
JEUNE DAME, habitant à Saint-Vital, cherche à garder des enfants à partir de 3 ans. Tél.: 257-5780.

004-
À VENDRE: une sécheuse (portative) Inglis pour appartement, 120V, bon état, 200$. Composez le 233-6362.

005-
À LOUER: Foyer Chez-Nous, 2 app. pour couples et 1 garçonnière. Pour renseignements composez le 233-7761 jusqu'à midi. Demander Lionel.

007-
À VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin nº 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appelez Nap chez Sherlock Homes 237-8878.

008-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher à St-Boniface. Entrée privée, services compris. 325$. Libre le 1er novembre. 233-0294.

009-
SERVICE DE GÉRANCE pour appartement et condominium. Tenue de livres - comptabilité - assurer l'entretien général. Composez le 237-4255 bureau; 233-3753 domicile.

010-
À LOUER: appartement, une chambre à coucher, rue Aulneau, près de l'hôpital, 380$. Composez le 253-5466.

011-
À LOUER: à Saint-Boniface, 543, rue DesMeurons, près de l'école Marion. Appartement de 2 chambres à coucher inclut réfrigérateur, poêle, air climatisé, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes disponibles. Libre le 1er nov. 495$. Composez le 235-1392.

012-
CHERCHE GARDIEN(NE) français(e) pour mon garçon de 4 ans. Composez le 255-5362.

012B-
À VENDRE: rue Des Meurons - maison de trois chambres à coucher, sous-sol fini, garage double et beaucoup plus. 79 900$. Composez le 237-9143.

013-
À VENDRE: chien pur sang. Miniature Schnauser. Chat Karat. Ouverte à des offres. Composez le 237-9143.

014-
LA PETITE ÉCOLE, une prématernelle francophone située à l'école Provencher a des ouvertures pour le programme de 4 ans (lundi, mercredi et vendredi après-midi). Contactez Brigitte Léger au 237-7452.

015-
VENTE PRIVÉE: 397, place Gaboury, Saint-Boniface. Excellente localité tranquille, à 5 min. du centre ville. Jolie maison bi-level, 1181 pieds carrés par étage. Galerie. Foyer Troubadour. Salle à manger et salon, plancher de bois franc. Étage du bas loué à 431$ - excellent locataire. Cour boisée et privée. Patio. Petit chalet avec grille électrique. Garage simple. 3 places de stationnement. Lot 46' x 120'. Doit être vue pour être appréciée. Raison de vente - déménagement à la campagne. 124 900$. Pas d'agents s.v.p. 233-0999 ou 1-738-2268.

016-
À VENDRE ou à louer: rue Notre Dame, maison de 1 étage 1/2, 5 pièces, inclut 2 chambres à coucher, sous-sol fini, garage simple, laveuse, sécheuse, poêle et air climatisé central. Extérieur isolé et fini en vinyle. Appelez Louis au 237-5238 le jour ou au 257-8405 (en soirée).

017-
À VENDRE: orgue Technique Modèle SX U25, fonction électronique. Bon état avec banc et livre. Demande 900$ ou meilleure offre. Pour plus d'information composez le 233-9611.

018-
GRAND LOYER - rue Youville, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, 650$ par mois. Composez le 256-5316.

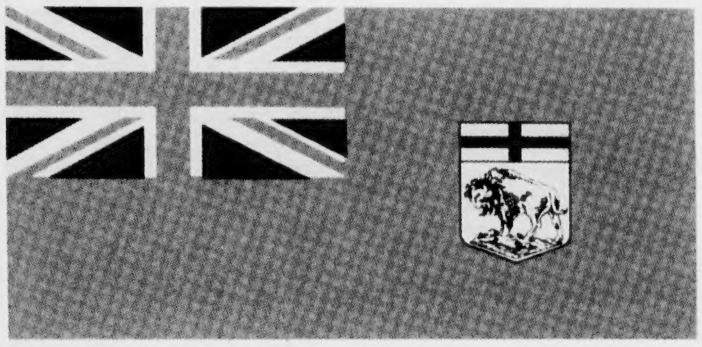
019-
À VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 1/2 acres offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

020-
À VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 ch. à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

021
FACILES ET EFFICACES: les petites annonces dans La Liberté.

QUIZ

Depuis quand le bison flotte-t-il au vent?



QUESTIONS

1. Quel est la date de la proclamation officielle du drapeau du Manitoba ?

2. Qui a le droit de hisser le drapeau dans son jardin ?

3. Pourquoi le général Jaruzelski, président de la Pologne, porte-il des lunettes noires ?

4. Le nombre de motoneigistes est-il plus ou moins important que le nombre de motocyclistes au Manitoba ?

RÉPONSES

1. Le drapeau du Manitoba a recu l'approbation de la reine Elizabeth II en octobre 1965 et il a été proclamé officiellement le 12 mai 1966, date anniversaire de l'assentiment royal à l'Acte du Manitoba de 1870.

Comme le drapeau de l'Ontario, ce drapeau comporte en haut à gauche le Union Jack, insigne britannique. Le drapeau de la Colombie canadienne porte aussi le Union Jack, mais sur toute sa largeur supérieure au-dessus du soleil couchant.

2. Tout individu et tout organisme a le droit de hisser le drapeau du Manitoba dans la province. Mais une préséance doit être accordée au drapeau canadien à la feuille d'érable.

3. Le général Wojciech Jaruzelski porte des lunettes noires depuis les années 40. Alors adolescent, il a été déporté en Sibérie avec sa famille par les troupes de Staline comme des centaines de milliers de Polonais habitant sur des terres conquises par l'Armée rouge fin 1939.

Dans des conditions de vie très difficiles (son père meurt d'épuisement en 1942) Wojciech Jaruzelski devait effectuer des travaux de bûcheron dans la neige. A cause de la réverbération du soleil, il aurait été victime d'une conjonctivite qui lui donna à jamais une allure de dictateur des tropiques.

Plus tard, il deviendra l'un des dirigeants communistes à la poigne de fer sans merci pour ses opposants. Il prépara l'instauration de l'état de guerre en Pologne dès la première légalisation du syndicat Solidarité en 1980.

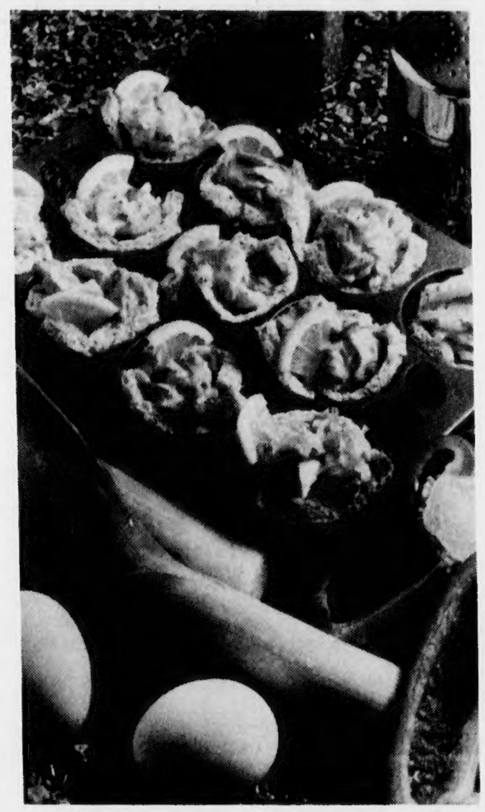
La mise au pas du mouvement de libération ayant échoué malgré le coup de force militaire qu'il dirigea le 13 décembre 1981, le général Jaruzelski a dû faire les concessions en cascade qui ont amené la première nomination d'un opposant non-communiste au poste de Premier ministre d'un pays de l'Est.

4. Le nombre de motoneigistes est plus de deux fois supérieur au nombre de motocyclistes au Manitoba. En 1988, il y avait 38 160 motoneigistes possédant un permis pour seulement 16 798 motocyclistes. 150 personnes possédaient, en outre, un permis spécial pour les grosses motoneiges.

Compilé par
Philippe Descamps

RECETTES

Canapés de saumon



Les canapés sont tout simplement des tranches de pain.

Avec la saison des poireaux, on peut préparer vite et bien des Canapés de saumon et poireaux en béchamel. Les canapés sont tout simplement des tranches de pain complet grillées dans des moules à muffins pour prendre une forme creuse.

On garnit d'une préparation haute en couleurs avec son saumon, ses champignons, son poivron rouge, ses oeufs durs et son persil vert. Cette recette permet une entrée fort élégante pour 4 ou 6 personnes.

Canapés de saumon et poireaux en béchamel

12 tranches de pain complet tranché fin, croûte enlevée
2 blancs de poireaux moyens, hachés
2 c. à soupe (25 mL) beurre ou margarine
3 c. à soupe (45 mL) farine
1 1/2 tasse (375 mL) lait 2%
1 tasse (250 mL) champignons émincés
1/4 tasse (50 mL) poivron rouge haché
1/4 tasse (1 boîte, 213 g) persil frais haché
1 boîte (7 1/2 oz) saumon du pacifique
1 oeuf dur, coupé en huitièmes, poivre au goût

Avec les tranches de pain, tapisser de gros moules à muffins. Appuyer fermement. Les faire griller (10 à 15 minutes) dans un four à 350 F (180 C). Cuire les poireaux à la vapeur d'une eau frémissante.

Dans une casserole, faire fondre le beurre et incorporer la farine. Verser le lait et brasser, à feu modéré, jusqu'à ce que la préparation épaississe et commence à bouillotter. Verser poireaux, champignons, poivron et persil. Ajouter le saumon (défait), son jus, et les arêtes bien écrasées. Ajouter l'oeuf dur.

Goûter et rectifier l'assaisonnement si besoin est, et poivrer si on le désire. Remuer d'une main légère. Quand c'est bien chaud, verser à la cuiller dans les canapés et servir de suite.

4 - 6 portions.

St Clair
the paint and paper people

GRATUIT café et biscuits

Avec achat de tapisserie **GRATUIT** couteau-lame

GRATUIT (avec achat de peinture) Chapeau peintre et un ouvre boîte

SOLDE
D'ANNIVERSAIRE

UNE JOURNÉE SEULEMENT

le 21 octobre 1989
9h30 à 18h
(à l'épuisement de l'inventaire)

1/2 PRIX
peinture intérieure





Venez rencontrer notre personnel accueillant et formé pour répondre à tous vos besoins en décoration.

Une couche riche velours
Latex Satiné (# 167)
la plus haute qualité idéale pour salons, chambres à coucher et couloirs. Fini frottable, nettoyage à l'eau. Disponible dans plusieurs couleurs.

19.95 4 L Reg. 39.95

Une couche riche velours
peinture à plafond
facile à appliquer.
Pas d'éclaboussures.
Guarantie de rendement en 8 points.

16.97 4 L Reg. 33.95



50%* DE RABAIS

Pour toute tapisserie en inventaire

Vente St. Clair semi-annuel 1/2 prix de tapisserie en inventaire.

Prévisionnement d'automne des plus récents motifs.

	Prix du livre	Prix St Clair	1/2 Prix
Décollable à sec	13.99	7.99	**6.99**
Vinyle solide	16.99	9.99	**8.49**
Vinyle sculpté	21.99	12.99	**10.99**

* du prix du livre



STORES PRÊTS À APPORTER

15%
De rabais de prix modiques journaliers

Tous les vénitiens de 1" en inventaire

Permettez à notre personnel de vous aider à faire le bon choix parmi notre sélection de vénitiens et verticaux.

GRATUIT
Consultation à domicile
254-5316

Seulement au
Centre d'achat St-Vital
(chemin St. Mary et chemin Bishop Grandin)
le samedi 21 octobre 1989 9h30 à 18h (jusqu'à l'épuisement de l'inventaire)

255-2219